



HAL
open science

Un paradoxe maistrien de plus ? Joseph de Maistre égérie des Libéraux, (pp. 67-104)

Bruno Berthier

► **To cite this version:**

Bruno Berthier. Un paradoxe maistrien de plus ? Joseph de Maistre égérie des Libéraux, (pp. 67-104). Joseph de Maistre: un penseur de son temps et du nôtre, Centre des Etudes Maistriennes (Laboratoire LLSETI - Université de Savoie); Institut d'études supérieures en sciences humaines et sociales de l'Université de Moscou, Jun 2009, Moscou, Russie. pp.231. hal-00416722

HAL Id: hal-00416722

<https://hal.univ-smb.fr/hal-00416722>

Submitted on 25 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Joseph de Maistre:

Un penseur de son temps et du nôtre

SOMMAIRE

<i>Éditorial</i> Michael Kohlhauer, Serge Zenkine	7
Approches	9
<i>Le pessimisme de Joseph de Maistre</i> Antoine Compagnon	11
Contextes	23
<i>Joseph de Maistre et Louis de Bonald: la pensée contre-révolutionnaire entre unisson et dissonance</i> Pierre Glaudes	25
<i>Joseph de Maistre et Alexandre Chichkov</i> Vadim Parsamov	41
Réceptions	53
<i>La Révolution française vue par Joseph de Maistre et revue par Charles Baudelaire: critique et clinique</i> Sergueï Fokine	55
<i>Un paradoxe maistrien de plus? Joseph de Maistre égérie des libéraux</i> Bruno Berthier	67
<i>Joseph de Maistre, arpenteur de « l'idéosphère »?</i> Philippe Roger	105
Anthropologies	115
<i>Réflexions sur la violence. Joseph de Maistre aujourd'hui</i> Michael Kohlhauer	117
<i>Joseph de Maistre et les théories modernes du sacrifice</i> Serge Zenkine	139

Politiques	147
<i>L'État séculier à la lumière de la théologie politique : Maistre et la sécularité des temps modernes</i>	149
Jean-Yves Pranchère	
<i>Théologie politique et dictature souveraine : Carl Schmitt sur Joseph de Maistre</i>	165
Alexandre Filippov	
<i>« Joseph de Maistre entre « révolution contraire » et « contraire de la révolution »</i>	175
Philippe Barthelet	
Styles	181
<i>« Un homme de beaucoup d'esprit disait... » : Joseph de Maistre comme causeur</i>	183
Véra Milchina	
Actualité	199
<i>Joseph de Maistre et L'irak contemporain</i>	201
Carolina Armenteros	
Varia	215
<i>« J'aurais besoin d'une bouteille de l'eau du Léthé... » : lettres inédites de Xavier de Maistre au prince Dmitri Dolgoroukov</i>	217
Elena Gretchanaia	
<i>Sommaire des 14 numéros précédents de la Revue des Études Maistriennes</i>	229

UN PARADOXE MAISTRIEN DE PLUS ?

JOSEPH DE MAISTRE ÉGÉRIE DES LIBÉRAUX

BRUNO BERTHIER

UNIVERSITÉ DE SAVOIE, CHAMBÉRY

Pour le sens commun, entretenu par un lectorat très typé, Joseph de Maistre représente bien évidemment l'apôtre de la Contre-Révolution la plus intransigeante. Au risque du poncif, puisqu'avec lui peut être plus nettement encore qu'avec tout autre polémiste de pareille envergure, se pose le problème de la réception d'une œuvre paradoxale, à travers laquelle d'aucuns s'emploient depuis près de deux siècles avec une belle obstination à reconnaître l'une des sources homogène, flagrante, de théories politiques ou d'idéologies totalitaires parmi les moins recommandables. Éternel danger de l'anachronisme en littérature, lorsque l'analyse d'une pensée, de propositions conceptuelles quelles qu'elles soient, se limite à la manière privilégiée dont certains de leurs lecteurs à la réputation sulfureuse se les sont appropriées.

Parmi d'autres¹, ces dernières années, le politiste Jean Zaganiaris s'est fort heureusement astreint à l'exercice de dénonciation de telles lectures systématiquement partiales ou biaisées du *corpus* maistrien. Il a ainsi consacré plusieurs études² à l'analyse stimulante de l'implacable mécanique conduisant

-
- 1 Sur ce point de la déconstruction des liens entretenus par les totalitarismes avec la pensée maistrienne, il convient évidemment de mentionner ici le rôle précurseur de Jean-Louis Darcel. Ses travaux ont en effet permis de renouveler la perception jusqu'alors outrée de l'œuvre maistrienne tant du fait de ses admirateurs inconditionnels de la droite traditionaliste que de leurs adversaires déclarés – comment ne pas penser ici à Robert Triomphe et à Isaiah Berlin? – avant de susciter, sur ce même thème, les nouvelles vocations de Jean-Yves Pranchère ou de Jean Zaganiaris par exemple.
 - 2 Jean Zaganiaris, « Réflexions sur une "intimité" : Joseph de Maistre et Carl Schmitt », *L'Homme et la société*. Revue internationale de recherche et de synthèse en sciences sociales, n° 140-141 (2001/2-3), L'Harmattan, Paris, 2001, pp. 147-167 ; « Des origines du totalitarisme aux apories des démocraties libérales : interprétations et usages de la pensée de Joseph de Maistre par Isaiah Berlin », *Revue française de science politique*, Vol. 54 (2004/6), Presses de Sciences Po, Paris, 2004, pp. 981-1004 ; « Joseph de Maistre est-il aux origines des doctrines totalitaires? », *Joseph de Maistre*, (Philippe Barthelet éd.), Les Dossiers H, L'Âge d'Homme, Lausanne, 2005, pp. 800-803 ; « Conflits d'interprétation ou usages multiples de la pensée maistrienne. Sur les origines des doctrines totalitaires », *Rencontres autour de Joseph de Maistre* (Michael Kohlhauer éd.), Documents d'Histoire savoyarde, Vol. III, Académie Chablaisienne - Université de Savoie, Thonon-les-Bains - Chambéry, 2009, pp. 57-80 ; « Qu'est-ce que les "Contre-Lumières" ? », *Raisons politiques. Études de Pensée politique*, n° 35 (2009/3), Presses de Sciences Po, Paris, 2009, 228 p.

insensiblement, en certains cercles intellectuels et en un peu plus d'un siècle et demi de dictature d'une prévention dominante à l'endroit du dérangeant penseur Savoyard, à la construction d'une filiation naturelle, dans l'esprit du grand nombre, entre cette problématique de si mauvaise réputation et l'apologie des régimes politiques les plus tristement autoritaires des XIX^e et XX^e siècle. Dans l'essai publié en 2005³, il s'efforce même de rappeler comment le Maistre apparemment figé à jamais dans cette sombre posture a cependant pu être étonnamment associé à de tout autres courants de pensée, jadis, y compris de manière incidente et fugace. Il s'y attache notamment à reconstituer l'argumentaire de nos jours totalement tombé dans l'oubli visant, par exemple, à reconnaître en Joseph de Maistre non seulement un précurseur de certaines idées libérales mais aussi, avec des arguments discutables et de ce fait assez peu convaincants, de certaines propositions politiques revendiquées avec constance depuis près de deux siècles par la tradition républicaine accommodée à la mode française et parlementaire.

Maistre libéral? Vraie fausse révélation pour celui que nombre de biographes ont souvent surnommé le Montesquieu savoyard⁴ afin de rendre compte avec justesse de la posture intellectuelle, au cours d'une morne première partie d'existence de notable provincial, selon ses propres dires. Toutefois, si un tel constat s'impose aujourd'hui avec netteté, attention à ne pas verser dans l'outrance trompeuse d'un Robert Triomphe, le plus virulent détracteur du pieux chromo toujours vénéré dans certains milieux traditionalistes de l'éternel opposant à toute forme de modernité bien avant le déchaînement de l'orage révolutionnaire en Savoie. Soucieux d'établir la preuve de la coupable hypocrisie de son sujet, celui-ci extrapole en effet l'image d'un jeune magistrat chambérien parfaitement représentatif de sa génération, libéral à la manière prétendument accoutumée de la plupart des Lumières jusqu'au matin de la pluvieuse journée du 22 septembre 1792⁵. Date fatidique où il lui fait réfuter soudainement toutes ses convictions de la veille dans une pitoyable volte-face, à l'écho assourdi des rares cartouches françaises grillées dans la plaine des Marches par la soldatesque du marquis de Montesquiou en route vers la capitale du duché, afin de défendre les mesquines petites affaires personnelles

3 Jean Zaganiaris, *Spectres contre révolutionnaires. Interprétations et usages de la pensée de Joseph de Maistre. XIX^e-XX^e siècles*, L'Harmattan, « Ouverture Philosophique », Paris, 2005, 285 p.

4 La formule est presque devenue une figure rhétorique depuis la fin du XIX^e siècle, sous la plume de nombreux biographes. Cf. Joseph Mandoul, *Un homme d'État italien. Joseph de Maistre et la politique de la Maison de Savoie*, Félix Alcan Éditeur, Paris, 1900, p. 20-21 ; Franck Lafage, *Le comte Joseph de Maistre. (1753-1821). Itinéraire intellectuel d'un théologien de la politique*, L'Harmattan, « Chemins de la Mémoire », Paris, 1998, p. 52.

5 « L'idéal de Maistre à la veille de la Révolution apparaît très nettement : c'est une monarchie parlementaire où le souverain, réduit à peu près aux fonctions cérémonielles, demeure cependant proposé à la vénération des foules. », Robert Triomphe, *Joseph de Maistre. Étude sur la vie et sur la doctrine d'un matérialiste mystique*, Droz, Travaux d'Histoire Éthico-politique, n° XIV, Genève, 1968, p. 122 et 129.

de gages à son goût trop étriqués de récents revenus de Sénateur et, au principal, d’embrasser enfin l’aventure politique tant espérée⁶ à se morfondre – qui ne connaît la formule ? – sous « l’énorme poids du rien »⁷. Or, en marge du débat inhérent à l’analyse d’une prétendue duplicité maistrienne de cette ampleur, ici sans rapport avec l’objet de la présente étude dans son approche prioritairement psychologique et par ailleurs méticuleusement argumenté au contradictoire par Jean-Louis Darcel à l’occasion d’une dispute universitaire de longue haleine⁸, l’outrance d’un tel portrait robot de penseur défini comme libéral sans plus de précision pousse au danger de l’amalgame, source de trop de contresens à l’égard des sympathies politiques véritables du jeune Joseph de Maistre. Certes, généralement qualifiés de libéraux en vertu d’une commodité de langage trompeuse, tous les contemporains plus ou moins touchés à des degrés divers par l’irrésistible mouvement en réalité multiforme des Lumières, lors des dernières décennies de l’Ancien Régime, s’avèrent pourtant très loin de partager d’unanimes convictions philosophiques et politiques. Révélatrice d’une attitude nouvelle face à la formidable dilatation des champs du savoir, tout au plus de l’adoption d’une méthode commune d’investigation rationnelle du réel, la qualité d’*Aufklärer* ne présage en rien de l’assentiment à un projet social homogène d’un point à l’autre de l’Europe⁹ et vaguement parlementaire sur le plan institutionnel, tel que les militants républicains français de la fin du XIX^e siècle se plaisent rétrospectivement à l’imaginer.

6 « Ainsi, dès 1785, Maistre attendait les circonstances qui lui permettraient d’“exploser”, et puis de s’envoler comme un ballon en plein ciel » ; *ibid.*, p. 131-132.

7 Joseph de Maistre, « A M. le Chevalier de Maistre. Saint-petersbourg, 14 février 1805 », *Œuvres complètes de Joseph de Maistre*. Nouvelle édition contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite, Vitte et Pérussel Éditeurs-Imprimeurs, Lyon, 1884, t. IX - Correspondance I, 20 février 1796 - 30 décembre 1805, p. 332.

8 Jean-Louis Darcel n’a eu de cesse, à travers de nombreux écrits, de répondre aux accusations de machiavélisme froid proférées à compter de 1955 par Robert Triomphe à l’encontre d’un Joseph de Maistre opportuniste, décrit sans réelle autre motivation que celle de sa réussite personnelle. Mais c’est peut-être dans une communication présentée lors d’un colloque organisé par l’Université de Savoie à l’occasion du bi-centenaire de la Révolution française, qu’il s’est montré le plus net : « On le constate, il y a une grande cohérence dans l’itinéraire suivi par Joseph de Maistre entre 1780 et 1789. S’il devient contre-révolutionnaire, ce n’est pas à la suite d’un mouvement d’humeur, d’une déception à l’égard de la Révolution ; bref à la suite d’une ‘conversion’, comme l’on a pu dire. S’il adopte d’emblée un comportement hostile à la Révolution, c’est qu’il correspond à des convictions profondes enracinées dans sa culture religieuse et intellectuelle, dans sa formation et dans l’exercice de la magistrature » ; Jean-Louis Darcel, « Pourquoi Joseph de Maistre est-il devenu contre-révolutionnaire ? », *La Révolution française dans le duché de Savoie. Permanences et changements*, (Rencontres à l’Université de Savoie, du 14 mars 1989), Chambéry, 1989, pp. 140-154, p. 154.

9 Sur tous ces aspects, voir par exemple Pierre Chaunu, *La civilisation de l’Europe des Lumières*, Flammarion, « Champs Histoire », n°116, Paris, 2010, (dernière réédition augmentée de l’ouvrage de 1971), pp. 132-264.

Grand lecteur de l'*Encyclopédie* à ses heures perdues, Joseph de Maistre semble ainsi se comporter en parfait conservateur réformiste bien avant cette date fatidique de l'entrée des troupes françaises en Savoie, adoptant dans l'exercice de ses fonctions professionnelles la posture emblématique de la plupart des titulaires de hautes charges, occupés sur l'ensemble du continent, dans le microcosme judiciaire de la fin de l'Ancien Régime. À l'instar du baron de La Brède par exemple, n'agrée-t-il pas aux théories alors en vogue, toutes erronées soient-elles sur le strict plan historique, de l'origine politique des parlements français et, par conséquent, de la légitimité de toutes les cours souveraines peu ou prou inspirées de ce glorieux modèle¹⁰ – genre dont se réclame le non moins prestigieux Sénat de Savoie, depuis le XVI^e siècle, sur le ressort du Royaume de Sardaigne – à prétendre contrebalancer une autorité royale de ce fait dite éclairée¹¹? Peu importe en l'espèce, abusé par ses chères lectures, qu'il n'ait pas mieux compris que le Montesquieu de Londres un demi-siècle au préalable, le mode réel de fonctionnement et plus encore la logique institutionnelle intrinsèque d'une monarchie à l'Anglaise dont feu le Président à mortier du Parlement de Bordeaux a pourtant assuré la renommée à travers les pages célèbres de son ouvrage majeur¹². L'esprit de corps exacerbé des turbulents magistrats français, toujours prompts à revendiquer le bénéfice d'une nébuleuse thèse parlementaire pour appuyer leurs revendications libérales, en est jusqu'à l'heure de la Révolution la cause effective. Car les libéraux authentiques, le cas échéant ceux que le récent émigré fréquente

10 Cf. le mémoire inachevé de 1788, intitulé *Les Parlemens de France*, (Archives Départementales de Savoie, 2J - 11, 1 liasse de pièces non paginées, réunies artificiellement, sans égard à la date de leur composition). Ce texte a été partiellement reproduit par Clément de Paillette, *La politique de Joseph de Maistre d'après ses premiers écrits. Mémoire contenant plusieurs lettres et fragments inédits*, Alphonse Picard & fils Éditeurs, Paris, 1895, pp. 11-17, et en intégralité par Jean-Louis Darcel, *Études et documents, Revue des Études Maistriennes*, n° 11, Les Belles Lettres, Paris, 1990, pp. 70-73. Pour plus de précisions sur le thème de l'adhésion de Joseph de Maistre aux thèses parlementaires alors à la mode dans les milieux judiciaires réformateurs d'une large part de l'Europe éclairée, voir aussi Jean-Louis Darcel, « Pourquoi Joseph de Maistre est-il devenu contre-révolutionnaire? », *op. cit.*, pp. 149-152, ainsi que Bruno Berthier, « Réflexion sur les États de Savoie ou propédeutique politique d'un jeune magistrat savoyard », *Joseph de Maistre acteur et penseur du politique. Varia, Revue des Études Maistriennes*, n° 14, (Actes du colloque de Chambéry des 16-28 avril 2001), Honoré Champion Éditeur, Paris, 2004, 500 p., pp. 15-122, pp. 100-106.

11 Pour une synthèse devenue classique, du concept d'autoritarisme éclairé, voir François Bluche, *Le despotisme éclairé*, Hachette, « Pluriel », Paris, 2000, (dernière réédition augmentée de l'ouvrage de 1969) ; voir aussi Jean Meyer, *Le Despotisme éclairé*, Que sais-je?, n° 2586, PUF, Paris, 1991, 128 p.

12 Sur le point d'un parallèle flagrant entre le profil maistrien de haut magistrat d'Ancien Régime aux idées réformatrices notoires, et le modèle archétype qu'en incarne Montesquieu au cours du XVIII^e siècle, cf. Bruno Berthier, « Les liens du procédé argumentaire maistrien avec la logique rhétorique des sciences juridiques : hypothèses de recherches. », *Rencontres autour de Joseph de Maistre*, pp. 117-163, p. 117-123 et 126-130.

assidûment dans le cercle mondain de Coppet, entre 1793 et 1797, ne s'avèrent en rien assimilables à ces réformateurs tout zélés soient-ils des monarchies traditionnelles ayant, à la manière du juriste savoyard, une horreur telle des mouvements insurrectionnels qu'ils déploient à réformer une énergie farouche pour les éviter coûte que coûte¹³.

À n'en pas douter, s'il avait pu en être le témoin, en dépit des réserves nécessaires à l'endroit d'un recours facile à l'argument bien peu scientifique de l'anachronisme, Montesquieu aurait jugé plus sévèrement encore que son lecteur chambérien les débordements d'une Révolution française ruinant à ce point, dans la fureur des années 1792-1795, ses rêves de pseudo monarchie limitée à l'anglaise. Ne serait-il pas alors passé, lui l'icône des Lumières, le chantre paradoxal du libéralisme et du régime légal, pour l'aîné mal intentionné, le pusillanime Mentor en réaction de son influençable disciple et infortuné Joseph de Maistre, au contraire seul pestiféré au regard des mauvaises réputations attachées au monde des Lettres, malgré leur communauté de vue manifeste sur le plan de l'analyse strictement politique¹⁴? À quoi tiennent effectivement les renommées avantageuses? Il convient d'être clair: Maistre n'est pas et n'a jamais été libéral au sens aujourd'hui parlementaire et connoté du terme. Pas plus avant 1789 qu'après! Quand bien même il incarne sa vie durant une espèce de prototype de penseur des Lumières en magistrat éclairé dédaigneux de cet amas d'institutions d'un autre âge, issues de «lois gothiques»¹⁵ parasitant le fonctionnement idoine des

13 «L'originalité de Joseph de Maistre avant la Révolution réside dans la recherche de conciliation entre la tradition et la modernité, la fidélité au passé et la nécessaire adaptation au présent, la conservation et la réforme. Position évidemment inconfortable, suscitant la méfiance des pouvoirs en place en toute époque. Quand la Révolution française rendra impossible la recherche du point d'équilibre entre *nova* et *vetera*, il choisira "l'autorité contre les lumières", non sans déchirement intérieur»; Jean-Louis Darcel, «Joseph de Maistre. Parcours d'une vie», *Rencontres autour de Joseph de Maistre*, pp. 13-28, p. 19.

14 «L'étude que nous avons faite, et que nous nous sommes efforcé de rendre objective, montre clairement d'abord l'inexactitude du portrait traditionnel de Maistre; il est beaucoup plus un disciple de Montesquieu qu'un apologiste de la monarchie absolue, de l'inquisition et de l'obscurantisme.»; Francis Bayle, *Les idées politiques de Joseph de Maistre*, Éditions Domat Montchrestien, Paris, 1945, p. 154. Au sujet de la construction depuis la Révolution du mythe d'un Montesquieu libéral et de la difficulté d'analyse rétrospective d'une œuvre politique finalement ambiguë, où l'auteur de *L'esprit des Lois* se révèle en réalité partisan d'une limitation de la monarchie à la mode quasi médiévale d'une interposition d'ordres et de corps constitués entre le prince et le peuple de ses sujets bien plus que d'une évolution libérale et parlementaire de celle-ci, à la manière dont le concevront les idéologues véritablement libéraux du XIX^e siècle, se reporter par exemple à Antoine Compagnon, *Les antimodernes de Joseph de Maistre à Roland Barthes*, NRF, Éditions Gallimard, «Bibliothèque des Idées», Paris, 2005, pp. 25-30. Pour d'autres références sur ce thème désormais bien documenté, cf. Bruno Berthier, «Les liens du procédé argumentaire maistrien avec la logique rhétorique des sciences juridiques», *op. cit.*, p. 127.

15 Sous la plume de Joseph de Maistre, le premier témoignage d'un emploi officiel – c'est-à-dire imprimé – de ce qualificatif péjoratif de lois ou d'institutions gothiques par ailleurs

monarchies d'Ancien Régime. Sédiments institutionnels fâcheux, à éliminer par conséquent de toute urgence, coupables à son avis de corrompre la pureté du régime politique théocratique d'inspiration byzantine pour lequel il ne cesse de militer avec obstination de Chambéry à Cagliari, ou plus tard, de Saint-Petersbourg à Turin. N'est-ce pas d'ailleurs à ce seul titre qu'il peut être qualifié, mais à l'antique, de républicain plus nettement que de libéral en partisan inconditionnel du principe de la représentation politique par le média unique de corps constitués, dans le contexte d'une *res publica* entendue dans sa définition romaine ? Là où ses opposants libéraux valorisent à l'inverse un modèle démocratique de représentation populaire directe, de type athénien, en dépit des sévères critiques adressées à de tels régimes par les Platon, Xénophon, Isocrate ou encore Démosthène de ses studieuses études de jeunesse. Et bien sûr, par cet Aristote chez lequel il puise à la suite de Montesquieu une part non négligeable du matériau de ses propositions institutionnelles d'équilibre des pouvoirs, grâce à l'œuvre de transposition latine de l'aristotélisme grec initial imputable à son auteur fétiche, son cher Cicéron¹⁶.

Si Joseph de Maistre devient un temps la fugace égérie de militants libéraux, ce n'est donc que très indirectement, ainsi que l'a fort bien compris Jean Zaganariis¹⁷. Au surplus dans le contexte très particulier de la dissolution dans l'acide corrosif du *Risorgimento*, au milieu du XIX^e siècle, de ce Royaume de Sardaigne dont il fut au-delà du raisonnable un serviteur fidèle et loyal, aux heures pénibles de l'exil. Curieusement, celui qui a entretenu sa vie durant des rapports particulièrement complexes – pour ne pas dire ambigus – avec son prince¹⁸, voire avec sa contrée natale d'un duché de Savoie plus excentré que jamais à l'Ouest des Alpes au sein des possessions sardes dites de Terre ferme,

répandu dans la prose libérale ou réformatrice des dernières années de l'Ancien régime, est à mettre au crédit du « jeune homme » de l'*Éloge* de 1775. Joseph de Maistre, *Éloge de Victor-Amédée III, Duc de Savoie, Roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, Prince de Piémont, &C.*, Chambéry (sans référence d'éditeur), 1775, p. 39.

- 16 Sur le point des références antiques dans l'érudition de Joseph de Maistre, consulter Jean-Louis Darcel, « 1 - Les bibliothèques de Joseph de Maistre. 1768-1821 », *Joseph de Maistre et les livres, Revue des Études Maistriennes*, n°9, Les Belles Lettres, Paris, 1985, pp. 5-125 ; Richard Lebrun, « 2 - Les lectures de Joseph de Maistre d'après les registres inédits », *loc. cit.*, pp. 126-213, (privilégier l'*Appendice A*, soit l'*index des auteurs et des renvois*, pp. 149-191). Pour plus de précisions au sujet de l'influence notoire de Cicéron, (et donc indirectement d'Aristote), sur la pensée et la rhétorique maistrienne, cf. Bruno Berthier, « Les liens du procédé argumentaire maistrin avec la logique rhétorique des sciences juridiques », *op. cit.*, p. 158.
- 17 En dépit d'une relative méconnaissance – largement excusable – de la situation il est vrai complexe d'un Royaume de Sardaigne déroutant depuis son extension continentale alpine de 1718, artificiellement reconstitué par les plénipotentiaires du Congrès de Vienne sur ses bases antérieures à 1792-1798, à l'exception de l'innovation notoire du rattachement de Gènes à son territoire. Cf. *infra*, note 41.
- 18 S'il ne s'entend déjà guère avec Victor-Amédée III, puis avec Charles-Emmanuel IV jusqu'à 1802, l'incompréhension réciproque, voire l'agacement tangible, semble ensuite la règle, de cette date à 1821, entre Joseph de Maistre et Victor-Emmanuel I^{er}.

le cœur d'États de Savoie en sursis depuis 1815 et de plus en plus déroutants dans leur facture ou, tout au moins, leur logique géopolitique révélatrice de l'Ancien Régime, devient en effet sur le tard, contre toute attente, la soudaine coqueluche des courtisans ou affidés de la figure incontournable du personnel gouvernemental turinois, au cours de la décennie 1850-1860, en la personne haute en couleur du Comte Benso Camillo di Cavour. Se fondant sur la correspondance de nature diplomatique officielle¹⁹, de très loin la part la plus méconnue de l'œuvre maistrienne²⁰, cette poignée de jeunes gens propose ainsi une lecture iconoclaste de vieux papiers de prime abord sans grands liens, il faut le reconnaître, avec la somme devenue classique de la production spéculative légitimement passée à la postérité. Déconcertante, ladite lecture n'en provoque pas moins le scandale quasi immédiat dans les rangs catholiques conservateurs attachés, notamment en France au tournant du siècle, à l'exclusivité de l'interprétation du produit idéologique maistrien. La controverse s'éteint cependant rapidement et la main mise durable du mouvement maurassien sur la Grande Œuvre, agencée en conséquence pour briller dans la vitrine du monde des Lettres au profit de ses propres spéculations idéologiques, vient en occulter le souvenir. L'enfermement étriqué d'une prose à l'origine vitupératrice par essence, l'assèchement d'une proposition en réalité rétive aux classifications définitives devient fatale à sa renommée légitime. Elle conduit pour près d'un siècle au sinistre spectacle de l'ostension de plus en plus épisodique par un cercle d'adulateurs fanatiques, d'une hautaine figure émaciée de Contre-Révolutionnaire poudré, raide, démodé sous le jabot et la perruque bouclée en guise d'attributs rituels de sainteté dans l'imagerie stéréotypée de tous les « prophètes du passé »²¹. Au grand dam d'un génie préromantique que certains biographes n'avaient pourtant pas hésité à qualifier de « génie à facettes » ou encore de « génie à contraste »²², au plus fort des polémiques inhérentes à la réception de ces pièces de l'ensemble maistrien suspectes d'hétérodoxie, dans le contexte tout aussi particulier de l'Annexion

19 Albert Blanc, *Mémoires politiques et Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*. Avec explications et commentaires historiques par Albert Blanc. Docteur en droit de l'Université de Turin, Paris, 1858, 402 p. ; Albert Blanc, *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*. 1811-1817. Recueillie et publiée par Albert Blanc, Michel Lévy Frères Libraires-Éditeurs, Paris, 1861, 2 vol., 1861, VIII + 407 p. et 388 p.

20 L'est-elle moins de nos jours ? Quel lien au demeurant une correspondance de nature strictement politique et professionnelle peut-elle entretenir avec la littérature, même si l'auteur s'y livre régulièrement à quelques numéros de plume virtuoses et s'ingénie à y glisser en permanence, subrepticement, au détour de ses phrases à périodes, d'innombrables remarques philosophiques parfaitement idoines de la problématique maistrienne développée par ailleurs dans les essais métapolitiques ?

21 « L'homme des doctrines anciennes, le Prophète du passé, vient de mourir. [...] Gloire immortelle à ce beau génie ! », Pierre-Simon Ballanche, *Essais de Palingénésie sociale*, Imprimerie Jules Didot Ainé, Paris, 1827, t. I. *Prolégomènes*, 1827, p. 204.

22 François Descostes, *Joseph de Maistre avant la Révolution. Souvenirs de la société d'autrefois*. 1753-1793, Librairie Picard, Paris, 1893, 2 vol., t. I, p. 3.

de Nice et de la Savoie à la France du Second Empire et de la synthèse de l'Italie moderne²³.

C'est sur cet épisode oublié, longtemps oublié par la confiscation anhistorique d'un Joseph de Maistre désincarné, presque éthéré par la vénération partielle de ses dévots lecteurs de la droite légitimiste du XIX^e siècle puis par son héritière nationaliste d'Entre-deux-Guerres, principalement en France, qu'il convient cependant de revenir à l'heure où, à la célébration du cent cinquantième anniversaire en Savoie de la disparition des États éponymes répond, sur l'autre versant des Alpes occidentales, celle de l'*Unità italiana*. Sans prétendre évidemment concurrencer la globalité d'une analyse éclairante à plus d'un titre, puisse ainsi le cadre monographique limité de cette étude parvenir à enrichir le propos imprécis de Jean Zaganariis sur ce point, en dépit de son mérite d'avoir exhumé, loin de ces considérations anniversaires transalpines, le débat suscité il y a cent cinquante ans par l'interprétation polémique d'un pan toujours aussi sous-estimé de la prose maistrienne. Au demeurant, tout intéressants soient-ils, les développements consacrés dans le même ouvrage au contexte de l'érection de la statue des frères Joseph et Xavier de Maistre dans le Chambéry de la Belle Époque²⁴, à l'initiative de catholiques fraîchement ralliés à la III^e République triomphante mobilisés par l'infatigable hagiographe maistrien François Descostes²⁵, pêchent également par la même méconnaissance exacte du terreau local. Ils passent par exemple sous silence l'épisode cependant haut en couleur d'une Guerre des Statues²⁶ révélatrice des mentalités du temps, opposant de longues années de manière clochemerlesque le profil de bronze de Jean-Jacques Rousseau à celui des deux seuls fils du président François-Xavier de Maistre suffisamment légitimes pour revendiquer avec le promeneur solitaire des Charmettes une once de gloire

23 Jean Zaganariis, *Spectres contre révolutionnaires*, op. cit., pp. 56-60 montre bien la réaction outrée d'un Roger de Sezeval ou d'un Melchior du Lac respectivement préfacier et auteur, au commentaire par Albert Blanc de la correspondance diplomatique du plénipotentiaire sarde à Saint-Petersbourg; cf. Aussi Roger de Sezeval, *Joseph de Maistre: ses détracteurs, son génie*, Paris, Librairie Saint-Joseph, 1865, pp. 98-120.

24 *Ibid.*, pp. 61-70.

25 Pour une présentation biographique succincte de l'infatigable promoteur du souvenir des frères de Maistre dans la Savoie de la Belle Époque, se reporter à la notice rédigée par Christian Sorrel, «Descostes famille», *Dictionnaire religieux de la France contemporaine. 8 - La Savoie*, (sous la direction de Christian Sorrel), Beauchesne - Institut d'Études Savoisiennes, Paris - Chambéry, 1996, pp. 156-158.

26 Au sujet de l'ambiance politique délétère des premières décennies du XX^e siècle en Savoie et de la picrocholine «Guerre [chambérienne] des statues» qui en résulte, consulter les exposés synthétiques de Christian Sorrel (sous la direction de), *Histoire de Chambéry*, Privat, «Univers de la France», Toulouse, 1992, pp. 228-230; Gilbert Gardes, *Histoire monumentale des deux Savoie. Mémoire de la montagne*, Édition Horvath, Lyon, 1996, pp. 29-33 et pp. 62-64. Pour plus de références sur ce thème, voir Bruno Berthier, «Joseph de Maistre et le pays natal ou l'histoire d'un malentendu», *Joseph de Maistre*, (dossier conçu et dirigé par Philippe Barthelet), op. cit., pp. 68-92, p. 84.

véritablement universelle en dehors de leur petite cité natale²⁷. Bien sûr la vogue d'une interprétation libérale un rien tendancieuse, ambiguë, intéressée et de toute manière éphémère, voire désormais datée, de la plume maistrienne par l'intrigant Albert Blanc ne relève plus guère que de l'anecdote historique²⁸ à forte connotation régionaliste. Mais la communauté des Lettres doit malgré tout lui savoir gré de la publication même partielle – sinon partielle – des seuls aspects connus à ce jour d'une correspondance diplomatique de cette période russe au cours de laquelle l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg*, dans la pleine force de l'âge d'homme, construit en parallèle les véritables monuments d'une bibliographie qui ne peuvent pas s'avérer sans aucun lien avec les préoccupations professionnelles contemporaines de Monsieur le plénipotentiaire de sa Majesté le Roi de Sardaigne²⁹. L'étude approfondie de ces vraisemblables interactions, malheureusement, demeure en suspens puisque plus personne ou presque ne s'y est jamais vraiment replongé ensuite, hormis Joseph Mandoul³⁰ quarante

27 Pour plus de détails sur l'érection de ces deux ouvrages monumentaux devenus emblématiques de la statuaire chambérienne depuis la date de leur inauguration, soit 1899 pour le groupe figurant les frères de Maistre et 1910 pour la silhouette de bronze de Rousseau, cf. Gilbert Gardes, *Histoire monumentale des deux Savoie, [...] op. cit.*, pp. 204-207 et 219-222.

28 Combien de lecteurs parviennent en effet, à l'entame du XXI^e siècle, à entendre encore le sens d'une telle remarque ? *A fortiori* distillée un peu plus de cent ans plus tôt par un obscur biographe quasi tombé dans l'oubli du grand public : « Il est arrivé pour Joseph de Maistre ce qui arrive encore chaque jour pour d'autres écrivains comme lui, aussi célèbres que peu ou mal connus. On le cite plus qu'on ne le lit, on le blâme ou on l'admire de confiance. Notre but est surtout de le faire connaître [...] Nous le ferons avec d'autant plus d'espoir, que quoiqu'il circule encore sur le compte de Joseph de Maistre bien des opinions fausses, le public n'en est plus à voir sa figure sous l'aspect rébarbatif et presque sinistre que lui prêtait la malveillance d'une certaine école soi-disant libérale [...] La publication en 1858 et en 1860, par M. Albert Blanc, de la correspondance diplomatique et des Mémoires politiques de Joseph de Maistre, en 3 volumes in-8°, a achevé le revirement en faveur de Joseph de Maistre, en nous livrant dans leur intimité non seulement l'homme, l'époux, le père, mais le politique avisé, clairvoyant et le généreux patriote. Il a bien fallu se résoudre à aimer, à estimer celui qu'on osait à peine admirer » ; Matthieu-François-Adolphe-Mathurin de Lescure, *Le comte Joseph de Maistre et sa famille. 1753-1852. Études et portraits politiques et littéraires*, H. Chapelliez et C^{ie}, Paris, 1892, pp. 1-2.

29 Plus que tout autre familier de Joseph de Maistre, Jean Louis Darcel en est ainsi parvenu à l'intime conviction, à l'issue d'une carrière consacrée à l'analyse détaillée de son œuvre. Pour lui, l'écrivain et l'acteur politique s'avèrent parfaitement indissociables ainsi qu'il l'a plusieurs fois exposé à l'occasion des derniers travaux universitaires consacrés à son sujet d'étude privilégié : « L'œuvre de Joseph de Maistre, je ne suis pas le seul à le penser, est une œuvre *ad personam* et non *ad hominem*, une œuvre destinée à un souverain dont il a été, ou s'est rêvé, le Mentor, qu'il soit élu comme le grand avoyer de la république de Berne Niklaus-Friedrich von Steiger ou qu'il soit monarque héréditaire comme Victor-Amédée III, roi de Sardaigne et, surtout, comme l'autocrate de Russie, Alexandre I^{er}. », Jean-Louis Darcel, « Joseph de Maistre. Parcours d'une vie », *op. cit.*, p. 14.

30 Joseph Mandoul, *Un homme d'État italien. Joseph de Maistre et la politique de la Maison de Savoie*, Félix Alcan Éditeur, Paris, 1901, 363 p.

ans après les événements ici en débat. Tout au plus Francis Bayle³¹ s'appuie de temps à autre, au milieu du XX^e siècle, sur certaines conclusions de ces premiers travaux fondateurs pour prétendre évaluer la dimension pratique de l'ensemble d'une œuvre maïstrienne multiforme. Tandis que chacun à leur manière, à sa suite, Paul Guichonnet et Robert Triomphe³² abordent pour des raisons d'ailleurs très diverses l'analyse par un certain Joseph de Maistre du sort peu enviable réservé à une contrée savoyarde fort malmenée par la Révolution, l'Empire et la Restauration, ballottée sans ménagements un quart de siècle durant entre la France, la Suisse et le Royaume de Sardaigne. Qu'on ne s'y trompe pas. Pour l'essentiel, en marge de ces recherches isolées, Maistre le pamphlétaire philosophe occulte toujours Maistre le diplomate de l'époque révolue d'une laborieuse mise en place des États nation et du Concert européen des Puissances chère au Prince de Metternich.

Il est notoire que cette importante production diplomatique encore largement inédite³³ est trop souvent confondue avec l'œuvre épistolaire privée publiée sur la fin de sa vie par Rodolphe de Maistre³⁴. Truffé de réflexions plus ou moins développées et plus ou moins impromptues relatives à la situation politique contemporaine, ce brillant babillage tour à tour familial ou mondain à la façon exquise de la Marquise de Sévigné, ne se peut toutefois comparer avec la tonalité d'une correspondance officielle le plus souvent chiffrée. La langue, les tournures de plume se ressemblent. Mais elles sont ici toutes entières mobilisées à plaider la cause d'une couronne mal en point auprès des Puissances de la Restauration, à échafauder de toute urgence des

31 Voir Francis Bayle, *Les idées politiques de Joseph de Maistre, op. cit.*, pp. 50-52, 123-124 et 154-159.

32 Historien de la Savoie et, plus nettement encore, de l'Annexion de 1860 contingente à l'Unité italienne, Paul Guichonnet a souvent croisé Joseph de Maistre dans ce contexte. Voir Paul Guichonnet, *Histoire de l'Annexion de la Savoie à la France et ses dossiers secrets*, Horvath – Le Messenger, Roanne – Annecy, 1988, p. 40 et suiv. ; *Les Monts en feu. La guerre en Faucigny, 1793*, Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t. 100, Annecy, 1994, pp. 173-197 ; « Cinq lettres inédites de Joseph de Maistre », *Mélanges dédiés à la mémoire de Pierre Soudan*, (Paul Guichonnet et Georgette Chevallier éd.), Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t. 109, Annecy, 2004, pp. 9-34. Hormis les Savoyards de souche ou d'adoption que sont Albert Blanc, François Descostes, François Vermale, Bernard Secret, Henri Bordeaux, Jacques Lovie, Jean Rebotton et Jean-Louis Darcel, seul Robert Triomphe s'est véritablement intéressé à son action politique concrète au profit de la Maison de Savoie ou, plus nettement encore, de sa petite patrie du duché de Savoie au sein du Royaume sarde. Cf. Robert Triomphe, « Mémoire sur l'union de la Savoie à la Suisse. 1795 », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, n° 39, Strasbourg, 1960-1961, pp. 207-228 et 257-268.

33 Combien de documents signés de la main de Joseph de Maistre, originaux à tous les sens du terme, dorment toujours dans les dossiers d'archives russes à Saint-Petersbourg ou à Moscou ?

34 Rodolphe de Maistre, *Lettres et opuscules inédits du Comte Joseph de Maistre*. Précédés d'une notice biographique par son fils le comte Rodolphe de Maistre, A. Vatou Libraire éditeur, Paris, 1851, 2 vol., 591 p. et 592 p.

plans de survie pour un complexe politique en grand danger de disparition définitive. N'existe-t-il pas meilleur support, assurément, pour fonder la reconnaissance d'un auteur, qu'une œuvre de pure prospective géopolitique et de récolte de renseignements stratégiques, forcément très vite datée du fait de sa finalité pratique immédiate? Caractéristique à rapprocher de celle d'un autre fonds d'écrits maistriens, sans nul doute plus vaste encore, également de nature strictement professionnelle, constitué par la masse des documents judiciaires élaborés par le magistrat Joseph de Maistre à Chambéry, en vingt ans de carrière près le Sénat de Savoie et dont le sondage des seuls contours, à défaut de l'analyse exhaustive, n'a même jamais été tentée à l'estimation de l'ampleur fastidieuse de la tâche³⁵. Or ne réside-t-il pas en filigrane de cette production maistrienne négligée, incontestablement moins prestigieuse, plus anecdotique aussi que celle des ouvrages de métapolitique, bien mieux qu'un simple intérêt local secondaire, une fois de plus, tout juste bon à combler l'appétit de modestes érudits savoyards? Question sciemment tournée en ces termes polémiques à souhait, fidèle à son habitude, par un Robert Triomphe malheureusement sans beaucoup de continuateurs lorsqu'il s'attache cependant avec bonheur à exhumer de trop rares pièces, parmi ces pages d'aride technicité, pour rehausser l'intérêt de l'examen des œuvres théoriques savantes³⁶. Autres contre-exemples isolés dans cette manifestation quasi unanime de mépris pour la sécheresse d'une telle prose, Joseph Mandoul et Francis Bayle ont pareillement compris combien une part non négligeable du politiste et peut-être même du philosophe Joseph de Maistre, se révélait également à la lecture de ce support épistolaire mal commode, parce que particulièrement discontinu, d'une correspondance diplomatique néanmoins suivie³⁷. Et peu importe, à ce stade, s'ils ont parfois été fâcheusement influencés, à leur insu, par les outrances d'Albert Blanc, faute de recul nécessaire vis-à-vis des événements hors normes auxquels se trouve trop intimement mêlé leur unique informateur, pour ne pas toujours parvenir à déceler l'artifice, sous sa plume, de l'abus d'une prestigieuse caution maistrienne dans une œuvre propagandiste de justification contingente du *Risorgimento* à la veille de la proclamation du Royaume d'Italie.

35 Sur ce point, cf. Bruno Berthier, « Les liens du procédé argumentaire maistrrien avec la logique rhétorique des sciences juridiques: hypothèses de recherches. », *op. cit.*, pp. 117-126 et 146-151.

36 « Suivons donc Maistre, loin de Rome et des trônes, du côté de Chambéry et de Lausanne », Robert Triomphe, « Mémoire sur l'union de la Savoie à la Suisse [...] », *op. cit.*, p. 208.

37 « Maistre n'était pas un pur théoricien. Sans cesse dans sa correspondance diplomatique il joint aux considérations de politique extérieure que son poste l'obligeait à adresser à son roi des conseils de politique intérieure [...] Il aurait aimé jouer auprès d'un souverain le rôle de conseiller, de "gentilhomme de l'oreille", suivant son expression »; Francis Bayle, *Les idées politiques de Joseph de Maistre*, *op. cit.*, p. 123.

Car ils demeurent les contre-exemples précieux en cette matière diplomatique, faute d'alternative, permettant de donner un peu d'épaisseur aux traits à défaut bien théoriques et purement abstraits du Joseph de Maistre réformateur invariablement évoqué par tous ses biographes depuis François Descostes et François Vermale. Surtout si l'on acquiesce aux intéressantes remarques d'un Robert Triomphe perpétuellement assassin envers son objet d'étude fétiche, feignant l'étonnement avec un art consommé de la perfidie à relever cependant avec justesse, comme souvent, la sincérité manifeste d'un personnage indubitablement toujours moins dogmatique chaque fois qu'il lui importe de promouvoir les intérêts la Maison de Savoie dans les chancelleries européennes, ou d'y argumenter de la spécificité de son petit pays natal, plutôt que de débattre à l'infini des mérites du châtement suprême sur la destinée des institutions humaines. À l'identique le dépouillement à grande échelle des réquisitions et autres mémoires du substitut, puis des décisions du sénateur, un jour prochain, contribuera peu ou prou au même mouvement de renouvellement de l'image trop longtemps figée du Comte de Maistre, tant le jeune magistrat travaille avec application dans les toutes dernières années de l'Ancien Régime, à l'abolition par exemple en Savoie du régime seigneurial foncier et accessoirement à l'abaissement de toute forme de morgue nobiliaire issue de ces prérogatives institutionnelles dérogoatoires qu'il juge inopportunes et dépassées³⁸.

Après le rappel de cette inlassable activité maistrienne d'analyse du destin d'un Royaume de Sardaigne auquel il consacre une part dévorante de son énergie, sinon de son existence, il conviendra alors de préciser comment ces écrits rédigés à titre d'acteur professionnel de la grande scène politique européenne, seront recyclés de façon déroutante, sortis de leur contexte diplomatique du monde révolutionné de l'entame du XIX^e siècle, par certains des acteurs libéraux notoires de l'Unité Italienne.

Joseph de Maistre analyste inlassable du destin d'un Royaume de Sardaigne malmené par la Révolution et l'Empire

Le Comte de Maistre n'est-il pas condamné au statut d'éternel incompris, *a fortiori* par ses lecteurs les plus enthousiastes, voire les plus sourcilleux gardiens de l'orthodoxie globalement contre-révolutionnaire de son œuvre spéculative? Ses nombreux admirateurs français, notamment, s'avèrent soucieux de gommer, d'occulter autant que faire se peut ce qu'ils prennent pour un aveu de faiblesse, pour une faille dans l'argumentaire providentialiste par ailleurs implacable, faute de parvenir à le comprendre. Déroutés par le perpétuel décalage sensible entre l'intransigeance du propos extrait de l'ouvrage théorique et la souplesse – la duplicité selon Robert Triomphe – manifestée

38 Bruno Berthier, « Réflexion sur les États de Savoie ou propédeutique politique d'un jeune magistrat savoyard », *op. cit.*, pp. 97-99.

sous sa plume à chaque fois qu'y est en jeu, de manière pratique, le sort des États de Savoie et la nécessité de les bien administrer³⁹. Cette ambivalence congénitale, cet atavisme de leur avis difficilement reluisant, à atténuer par tous les moyens, ne procède cependant en rien d'une tare honteuse. Il résulte au contraire d'une méprise récurrente aisée à dissiper. Si l'œuvre théorique de la maturité relève effectivement de l'universel, les références concrètes de son auteur, son expérience préalable en matière politique, trahissent une matrice largement étrangère à toute référence française. En règle générale assimilé aux auteurs français parce qu'écrivain de langue française, s'il fait montre d'une francophilie notoire⁴⁰, il est pourtant né sujet d'un Royaume de Sardaigne dont la tradition institutionnelle ne peut être confondue avec la tradition capétienne. Il entendra d'ailleurs le rester jusqu'à la fin de sa vie, quel qu'en soit le prix à payer. Mais les erreurs les plus grossières se perpétuent invariablement, confinant bientôt au poncif⁴¹.

Singulièrement, à la suite des propositions spécieuses d'Albert Blanc⁴², certains s'efforcent à l'inverse de faire parfois de Joseph de Maistre un Italien,

39 Ouvertement polémique, très largement outrée du fait de la volonté de son auteur de prouver l'ambivalence atavique du Comte de Maistre, la formule – percutante à souhait – présente néanmoins l'avantage de suggérer tout à la fois la souplesse d'analyse du diplomate et le vif intérêt qu'il ne cesse de manifester pour le sort de son duché natal au sein du complexe politique des États de Savoie : « Maistre est aussi libéral en tant que Savoyard qu'il sera absolutiste en tant que doctrinaire de l'Europe » ; Robert Triomphe, « Mémoire sur l'union de la Savoie à la Suisse [...] », *op. cit.*, p. 217.

40 « Il a beau s'en défendre, nul plus que lui n'a subi l'influence des philosophes français ; et, qu'il le veuille ou non, il porte la marque de son pays d'origine : il est français. », Joseph Mandoul, *Un homme d'État italien. Joseph de Maistre et la politique de la Maison de Savoie*, *op. cit.*, p. 19-20. Dans le contexte d'un patriotisme républicain exacerbé par la défaite de 1870 et d'une instrumentalisation des Lettres françaises dans l'œuvre idéologique de composition du récit national, même les biographes savoyards de la Belle Époque et de l'Entre-deux-Guerres, de François Descostes à Henri Bordeaux, pourtant très récents citoyens français, s'évertuent à voir en leur compatriote Joseph de Maistre un français inconscient au prix d'un contresens historique flagrant, en arguant de sa francophilie notoire et de son amour maintes fois avoué pour la langue de Voltaire. Sur ce point, cf. Bruno Berthier, « Réflexion sur les États de Savoie ou propédeutique politique d'un jeune magistrat savoyard », *op. cit.*, pp. 20-28.

41 « Le Comte de Maistre, lui, est apparu suivant les époques, le plus souvent il est vrai comme le théoricien de la monarchie absolue, mais aussi comme un partisan des doctrines césariennes, un patricien dressé contre l'absolutisme, un patriote libéral italien. Ces interprétations diverses viennent de la partialité avec laquelle la plupart des commentaires sont faits ; de la parution non simultanée de ses ouvrages édités de son vivant et posthumes, de sa correspondance officielle et privée, de ses œuvres de jeunesse ; mais surtout, car le caractère principal de la pensée de Maistre est son unité, de ses outrances de langage » ; Francis Bayle, *Les idées politiques de Joseph de Maistre*, *op. cit.*, p. 13.

42 « Quant à la Savoie, son rôle en ceci ressemble à celui des Flandres en Belgique. [...] Elle est, du reste, malgré elle et sans s'en douter, plus italienne que française. Joseph de Maistre, sa personnification la plus parfaite à coup sûr, tient de l'Italie les plus profonds rayonnements de son génie, et du Piémont la tenace et sérieuse persistance de son

pour le dédouaner de ne pas tout à fait réagir en Français ordinaire au détour de tel ou tel de ses développements. Trop Italien à Paris, trop *Francesca* à Turin ou à Rome en somme ! En voilà beaucoup pour un Savoyard viscéralement attaché à ses origines, sujet commun d'un petit complexe politique alpin en dépit d'une appellation officielle trompeuse de Royaume de Sardaigne datée de 1718, se reconnaissant Turin pour capitale depuis la fin du XVI^e siècle, dans une mouvance impériale hybride. Que d'approximations à ce sujet ! Jean Zaganariis n'échappe pas à la règle de la réelle difficulté à entendre la spécificité originelle du biotope institutionnel maistrien, pourtant appliqué à replacer chaque polémiste, chaque proposition politique dans son terreau naturel afin de mieux mettre en valeur ensuite l'inévitable décalage existant entre le milieu de fermentation de l'œuvre et celui de sa réception. N'affirme-t-il pas qu'en 1858 « la Savoie appartenait désormais à l'Italie »⁴³ alors qu'elle s'apprête au contraire, à cette date, à consentir au rattachement à la Grande Nation plutôt que de suivre son prince dans une aventure italienne pour elle devenue largement étrangère ? Duché de Savoie, Royaume de Sardaigne, Principauté de Piémont, Maison de Savoie... autant de concepts insolites et déroutants pour un lecteur non rompu à la déconcertante spécificité de l'histoire institutionnelle alpine, tout curieux soit-il de comprendre « le processus complexe » de la « trajectoire biographique »⁴⁴ éclairant la formation intellectuelle initiale de son sujet.

C'est ainsi dans le contexte de ce petit royaume faisant figure, sur les Alpes, de fossile géopolitique médiéval, toujours étanche au début du XIX^e siècle à la moindre forme de problématique véritablement nationale à la mode française, que le diplomate Joseph de Maistre conçoit les plans les plus osés de réajustement des prétentions diplomatiques ancestrales de ses princes en faisant montre de cette souplesse que seuls Robert Triomphe et Jean-Louis Darcel, à la suite de leurs devanciers Albert Blanc et Joseph Mandoul, ont réellement tenté d'analyser.

caractère » ; Albert Blanc, *Mémoires politiques et Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, *op. cit.*, p. 380.

43 Jean Zaganariis, *Spectres contre révolutionnaires*, *op. cit.*, p. 57 ; « Albert Blanc écrivait dans une Savoie qui, depuis 1815, n'était plus française mais italienne. [...] En 1858 la Savoie est donc encore rattachée à l'Italie », *loc. cit.*, p. 53. Or si le duché de Savoie a été annexé à la France, lors de l'époque intermédiaire, de 1792 à 1815, elle n'est pas plus italienne ensuite, au moment où Albert Blanc joue les biographes de son compatriote Joseph de Maistre, entre 1858 et 1860, qu'elle n'a jamais été française avant la Révolution !

44 *Ibid.*, p. 34.

La figure méconnue du diplomate lucide et concret en marge de celle de l'écrivain politique exalté

Maistre le prétendu pur « intellectuel »⁴⁵ passé à la postérité, trop peu fortuné pour s'adonner à la jouissance d'une *schloé* autorisée par le produit de rentes perpétuelles confortables, a en réalité composé son œuvre prospective sur le temps de ses seuls loisirs, en marge d'activités professionnelles grosses dévoreuses de temps et d'énergie. En 1792 il troque avec ses premières fonctions exercées sans relâche depuis deux décennies, un statut de magistrat au sein d'une cour souveraine de justice bâtie sur le modèle typique de l'Ancien Régime de confusion des compétences judiciaires et administratives, pour celui de diplomate et informateur officieux, qu'il exerce avec opiniâtreté de 1792 à 1800. Il est ensuite Régent de la Grande Chancellerie Royale, à Cagliari de 1800 à 1804, (soit à peu de choses près un actuel Ministre de la Justice et Garde des Sceaux), avant la consécration russe de son élévation au rang de Ministre plénipotentiaire chargé d'Ambassade, de 1804 à 1817, puis à nouveau Régent de la Grande Chancellerie sur le tard, à Turin cette fois, de 1817 à 1821. Sa seconde carrière, entamée sans préméditation par l'enchaînement bien établi des faits qui l'envoient au début de 1793 du Val d'Aoste sur les rives septentrionales du lac Léman jouer l'agitateur mâtiné d'un agent de renseignement, ne peut d'ailleurs déplaire à celui qui a sans doute espéré secrètement accéder à des fonctions politiques, à l'approche de la quarantaine, sous la forme d'un mandat d'Intendant de l'une des provinces du Royaume de Sardaigne. Au-delà de l'idée reçue du redoutable causeur de salon, Joseph de Maistre s'affirme en effet comme un homme de cabinet. Homme de dossiers par goût, il en possède la puissance de travail, la formation initiale du juriste et l'expérience du haut magistrat nanti, sous l'Ancien Régime, de compétences dites politiques sous couvert de la reconnaissance aux juridictions dont ils dépendent d'un pouvoir réglementaire autonome débordant largement du strict domaine du contentieux. C'est même tout naturellement au sein de cette pépinière des magistrats supérieurs que le gouvernement turinois recrute l'essentiel de ses intendants⁴⁶.

45 *Ibid.*, p. 35.

46 Pour la reconstitution technique des différents épisodes de la longue carrière de Joseph de Maistre au sein de l'appareil d'État du Royaume de Sardaigne, se reporter par exemple, en marge des propos inévitablement vieilliss d'Albert Blanc (*Mémoires politiques et Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre, op. cit.*, pp. 5-69), à Bernard Secret, *Joseph de Maistre substitut et sénateur d'après des lettres inédites*. Librairie Dardel, Chambéry, 1927, 39 p.; Jean-Louis Darcel, « Joseph de Maistre à Lausanne (1793-1797) », *De la Terreur à la Restauration. Correspondances inédites, Revue des Études Maistriennes*, n° 10, 1990, pp. 7-135; Jacques Lovie, « Les dernières années de Joseph de Maistre (1817-1821) », *ibid.*, pp. 139-167; Jean-Louis Darcel, « Joseph de Maistre et la Maison de Savoie. Quelques aspects de sa carrière », *Études et Documents, Revue des Études Maistriennes*, n° 11, 1990, pp. 75-125. Voir aussi Bruno Berthier, « Les liens du procédé argumentaire maistrien avec la logique rhétorique des sciences juridiques », p. 160.

☆ Sans la Révolution, le plan de carrière de grand commis de l'État sarde du Comte de Maistre se serait vraisemblablement déroulé avec une remarquable fluidité, au service quotidien de la Maison de Savoie. Combien de ses lecteurs ignorent par exemple qu'en rejoignant son roi quasi en exil, presque étranger sur cette portion méditerranéenne congrue de ses possessions, après l'annexion des provinces continentales du Royaume par la France révolutionnée, en 1798, il se lance immédiatement dans la réforme tant de fois différée jusqu'alors, du système judiciaire local⁴⁷ ? Mal connu, peu étudié, est-il néanmoins un autre épisode de son existence plus propre à illustrer les profondes convictions du réformateur Joseph de Maistre que celui de ce séjour insulaire forcé à la Cour de Cagliari ? La tâche, harassante, presque insurmontable pour un seul homme, ne le rebute pas. L'intéressé, personne ne l'ignore, se complaît dans l'adversité. Et les premiers résultats tangibles de son action énergique ne se font pas attendre. En est-il besoin d'une preuve ? En quelques mois à peine, Monsieur le Régent de la Grande Chancellerie s'est aliéné la sympathie de la plupart de ses collaborateurs subalternes fâchés d'avoir de la sorte été tirés sans ménagement d'une routine, sinon d'une torpeur administrative séculaire. Tandis qu'il récolte en parallèle le ressentiment d'un large contingent des notables autochtones, peu satisfaits de ce soudain zèle déployé avec conviction par leur compatriote savoyard. Fougue réformatrice venant rompre brutalement leurs vieilles habitudes de potentats locaux fiers de se comporter sur leurs vastes domaines fonciers, vis-à-vis de leurs obligés indistinctement tenanciers ou simples justiciables, avec la morgue des seigneurs féodaux d'autrefois, en marge de toutes les injonctions politiques centralisatrices, demeurées lettres mortes, d'un gouvernement il est vrai hier encore installé là-bas, à Turin, loin au-delà des flots⁴⁸. De la sorte, même si ses écrits théoriques n'y font jamais référence, sa longue expérience de terrain ne peut que favorablement jouer en sa faveur lorsque lui est enfin confiée en 1804 la mission diplomatique officielle qui comble une ambition souvent contrariée et pour laquelle il se sent maintenant prêt, quoiqu'il s'en défende, après y avoir pris goût lors de sa laborieuse initiation au métier de diplomate, de Lausanne à Venise, dans le flou des années 1793-1799⁴⁹.

Certes l'émulation de l'action concrète, de la direction de services administratifs véritablement actifs manque à cet éternel insatisfait. Dans cette retraite glacée de Saint-Petersbourg la possibilité de partager l'intimité de certains Grands du monde contemporain ne compense pas entièrement le lancinant sentiment de frustration qu'il éprouve, dans la semi-oisiveté

47 Cf. Jean-Louis Darcel, « Joseph de Maistre et la Maison de Savoie. Quelques aspects de sa carrière », *op. cit.*, pp. 81-88.

48 Sur cet entre-deux assez peu documenté, voir François Descostes, *Joseph de Maistre inconnu (Venise-Cagliari-Rome) 1797-1803. D'après des documents inédits*, Librairie Honoré Champion - André Perrin, Paris - Chambéry, 1904, 64 p.

49 Cf. François Vermale, *Joseph de Maistre émigré*, Librairie Dardel, Chambéry, 1927, pp. 47-90 ; Jean-Louis Darcel, « Joseph de Maistre à Lausanne (1793-1797) », *op. cit.*, pp. 7-20.

fort heureusement studieuse à laquelle le réduit un emploi plus honorifique qu'absolument indispensable à la pérennité de la Maison de Savoie. L'envoi monotone d'innombrables rapports dont il mesure mal les effets comme l'influence exacte sur les décisions politiques arrêtées dans l'entourage d'un Victor-Emmanuel I^{er} à vrai dire sans réelle marge de manœuvre sur la grande scène diplomatique des Puissances, le lasse manifestement. Le travailleur acharné contraint contre nature au demi-sommeil n'en fait pas mystère. Taraudé par un abattement chronique, navré de se sentir inutile, sous employé, en un mot mal considéré en regard des services réels qu'il estime pouvoir rendre. C'est ainsi qu'il enrage, à la chute de Napoléon I^{er}, d'être sciemment tenu par le Cabinet sarde à l'écart des négociations de Paris et de Vienne⁵⁰. Diplomate lucide, agent administratif expérimenté, empressé à la prise fulgurante de décision, il excède ses supérieurs hiérarchiques accablés, depuis 1804, par tant de suggestions pressantes, effarouchés par tant d'audace et d'esprit de réforme. Maistre le prétendu conservateur immobile, obstiné, a compris que la conservation des principes politiques traditionnels nécessiterait une adaptation permanente des institutions chargées de les mettre en œuvre. Réformateur par esprit de conservatisme, il se heurte de front à l'inaction politique contreproductive d'un prince qui, loin d'écouter les conseils souvent judicieux de son plénipotentiaire à la lointaine cour du Tsar, précipite au contraire la crise institutionnelle interne, lors de la Restauration des États de Savoie, en préconisant à la plus grande fureur de Joseph de Maistre, une inepte remise en vigueur de toutes les structures anciennes dorénavant dépassées, législation comprise, de l'appareil d'État sarde⁵¹.

Les audacieuses suggestions maistriennes de réajustement des vieilles prétentions géopolitiques de la Maison de Savoie

Les États de Savoie dont Joseph de Maistre représente l'un des plus éminents sujets, à l'époque troublée de la Révolution et de l'Empire napoléonien, trouvent leur lointaine origine dans le démembrement immédiat, lors des dernières décennies du Haut Moyen Âge, d'une Lotharinge vidée de sa substance à peine instituée par le traité de Verdun permettant aux

50 À ce sujet, voir Joseph Mandoul, *Un homme d'État italien. Joseph de Maistre et la politique de la Maison de Savoie*, op. cit., p. 160-168 ; « De Maistre, lui, restait relégué à Saint-Petersbourg ; on daignait à peine le mettre au courant des événements, et il lui fallait continuer à se défendre contre les soupçons et les injures du nouveau secrétaire d'État des affaires étrangères, le comte de Vallaise. », loc. cit., p. 168.

51 « En somme, ce qu'il voulait, avant tout, même avec cette horreur affectée pour une constitution écrite, c'est que le Roi de Sardaigne rassurât, par des réformes profondes, par un changement même du système de gouvernement, ses anciens comme ses nouveaux sujets contre un retour funeste à l'antique état de choses. [...] Et comment arriver à gagner tous les sujets, sinon en affirmant, dès les premiers jours de la Restauration, une sorte d'éloignement pour les mesures de réaction, pour toute tentation de violence ? » ; *ibid.*, p. 321. De manière générale, cf. loc. cit., pp. 308-328.

descendants de Charlemagne, en 843, de se partager l'hoirie carolingienne. Au mitant de cet espace étiré de la Mer du Nord à la Méditerranée, sur les ruines d'éphémères royaumes de Bourgogne, une dynastie comtale ambitieuse prend solidement position sur les cols occidentaux des Alpes, au tournant de l'an mil, pour fonder le noyau d'un complexe politique transalpin placé dans la mouvance du Saint-Empire, malgré sa qualité de terroir limitrophe de la France capétienne. Puis, solidement campés sur cette base de départ un peu étriquée et au relief difficile, les premiers princes savoyards s'efforcent d'accroître l'étendue de leurs possessions initiales. Peu à peu ils repoussent les limites de leurs domaines féodaux jusqu'aux bornes symboliques de la fugace Lotharingie évoquée à l'instant, jadis établie sur le Jura et les Alpes occidentales du Nord et circonscrite, dans cette partie médiane, aux piémonts alluvionnaires du confluent de la Saône et du Rhône, à l'opposé occidental de celui de la plaine du Pô. Les caprices de la fortune interdisent toutefois l'achèvement définitif de ce grand dessein, contraignant l'opiniâtre lignée princière à l'*aggiornamento* de ses singuliers projets d'expansion rhénane à travers le Plateau de Suisse romande au profit de nouvelles ambitions en Italie padane, symbolisées par le déplacement en 1563 de la capitale administrative des États de Savoie de Chambéry à Turin. Deux siècles durant, les portiers des Alpes se maintiennent ainsi dans le grand jeu diplomatique européen par la seule vertu d'une position géostratégique inconfortable qui n'empêche jamais l'occupation temporaire du duché de Savoie, dorénavant très exposé aux incessantes opérations militaires françaises du fait de sa situation vulnérable, excentrée au couchant du rempart naturel de la ligne de crête de l'Arc alpin⁵². Tandis que, conformément à une devise prêtée à Victor-Amédée I^{er} à l'entame du Grand siècle, fidèle à la ligne politique en réalité inaugurée par Emmanuel-Philibert, le grand-père de ce dernier, les souverains turinois lorgnent avec toujours plus d'appétit vers un Milanais aux saveurs d'artichaut goûteux qu'ils se proposent de grignoter feuille à feuille⁵³.

Faute d'alternative viable, dans l'attente d'une véritable opportunité italienne, il résulte de cette grande contrariété historique en forme de prolongement obligé d'un mode médiéval d'exploitation des domaines

52 Pour une histoire générale synthétique du berceau territorial de la Maison de Savoie au sein des États éponymes, se reporter par exemple à Paul Guichonnet éd., *Nouvelle histoire de la Savoie*, Privat, « Univers de la France », Toulouse, 1996 (en l'espèce, consulter en priorité les développements consacrés à la période couvrant le Moyen Âge, les Temps Modernes et l'Époque contemporaine jusqu'à 1860, pp. 89-285); pour une approche plus succincte, cf. Roland Edighoffer, *Histoire de la Savoie*, PUF, Que sais-je?, n° 151, Paris, 1992, 128 p.

53 En éclairage de cette formule attribuée à Victor-Amédée I^{er} (1587-1637), les circonvolutions de la politique italienne poursuivie de manière plus ou moins pugnace par la Maison de Savoie, au gré d'opportunités géopolitiques souvent changeantes du XI^e au XIX^e siècle, sont notamment résumées avec concision par Jacques Lovie, *Politique et diplomatie. La Maison de Savoie et l'Europe (1000-1860)*, *L'Histoire en Savoie*, n° 56, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Chambéry, 1979, 28 p.

transalpins de la Maison de Savoie, la consolidation sous leur nouvelle désignation de Royaume de Sardaigne, en 1718, d'un régime politique par essence autoritaire. Le complexe institutionnel sabaudo-sarde se révèle en effet d'autant plus centralisé que sa taille demeure modeste, l'île de Sardaigne proprement dite végétant à son propre rythme politique, longtemps tenue à l'écart de toute réforme administrative d'importance. Les différentes composantes continentales de l'ensemble surtout, soit au premier chef les provinces de la Principauté de Piémont, du Duché de Val d'Aoste, du Comté de Nice et du Duché de Savoie, cohabitent sans réellement consentir à se fondre dans une identité nationale savoyarde ou sarde peu ou prou homogène d'un point à l'autre du royaume. Au contraire, toujours jalouses du maintien de leurs prérogatives ancestrales particulières, elles cultivent selon un axe en quelque sorte vertical le lien direct qui les relie au souverain indépendamment des faveurs par ailleurs accordées à leurs voisines. Seul l'attachement dynastique sincère manifesté à leur prince par des populations assez dissemblables tient finalement lieu d'élément fédérateur de toute la construction. Dans cet environnement institutionnel déroutant, le principe monarchique représente par conséquent le seul élément d'unité d'un système organique parcouru de forces centrifuges⁵⁴. À ce point exempt de tout sentiment national que cette curieuse caractéristique s'avère très certainement déterminante dans la genèse par analogie du système de pensée maistrien, son auteur affichant déjà ouvertement ses préférences politiques traditionnelles, dans sa Savoie natale, bien avant 1792.

Or le Joseph de Maistre piqué au vif, stimulé dans ses recherches théoriques par l'ampleur du cataclysme révolutionnaire comprend assez vite combien la situation géopolitique européenne a radicalement évolué depuis que les Sans-culotte français s'ingénient à contaminer les peuples frères du virus incurable de l'égalité de droits entre citoyens d'une même nation⁵⁵. À l'issue des premiers instants de militantisme contre-révolutionnaire dits de la période suisse, il comprend confusément, notamment lors de son studieux

54 Pour une analyse des caractéristiques institutionnelles hors normes du complexe politique transalpin des États de Savoie de la fin de l'Ancien Régime et de la Restauration, toujours étranger au moindre principe national fédérateur tel qu'il ne cesse pourtant de se consolider en France voisine, cf. Paul Guichonnet, « L'identité savoyarde », *Cahiers d'histoire des Universités de Lyon - Grenoble - Clermont - Saint-Étienne - Chambéry*, n°1, t. XLII, Lyon, 1997, pp. 5-47 ; *Histoire de l'Annexion de la Savoie à la France*, pp. 5-28.

55 Joseph de Maistre, l'un des premiers, comprend dès le début du XIX^e siècle combien le fait national exacerbé à travers l'Europe par l'action sans précédent de Napoléon Bonaparte, est dorénavant appelé à jouer un rôle majeur en matière politique. À ce sujet, consulter la mise au point de Jean-Yves Pranchère, « La nation contre la souveraineté du peuple ? Joseph de Maistre et la question de la nation », *Joseph de Maistre acteur et penseur politique*, op. cit., pp. 461-479. Voir aussi Francis Bayle, *Les idées politiques de Joseph de Maistre*, op. cit., pp. 48-57 ; Christophe Boutin, « Le caractère national chez Joseph de Maistre : patriotisme contre identité juridique », *Joseph de Maistre* (Philippe Barthelet éd.), op. cit., pp. 457-462.

séjour sur l'île de Sardaigne, de 1800 à 1804, qu'avec l'arrivée au firmament politique du météore Bonaparte, instrument vraisemblable de la Providence, les bouleversements territoriaux et les efforts de rationalisation administratifs entrepris par ce dernier dans les contrées conquises rendent illusoire à sa chute pourtant inévitable, tout espoir de reconstitution à l'identique des cadres institutionnels anciens. En vain, au risque d'apparaître sous les traits d'un dangereux intrigant, abusant nombre de ses contemporains comme de ses biographes ultérieurs incapables de saisir ses intensions véritables, Monsieur le Régent de la Grande Chancellerie ou, indistinctement, Monsieur le Ministre plénipotentiaire à Saint-Pétersbourg, s'emploie sans relâche à convaincre son prince que le seul moyen de préserver un avenir politique durable à la Maison de Savoie passe, pour la vieille dynastie alpine, par le jeu pour elle inédit du rôle de fédérateur d'un sentiment national élargi à toute l'Italie du Nord⁵⁶. Quitte à s'allier temporairement avec Napoléon conseille-t-il à un Victor-Emmanuel I^{er} stupéfait, dès le lendemain d'Austerlitz⁵⁷, pour s'assurer au plus vite du statut avantageux d'icône nationale auprès des populations de toute l'étendue d'une Plaine padane en cours d'unification, des abords du Mont Viso à la lagune de Venise. Le temps presse, expose-t-il avec obstination à un prince incrédule, pour qui voudrait y revendiquer un jour prochain le bénéfice du caractère irréversible de l'association d'un principe de représentation nationale et d'une couronne traditionnelle auprès des animateurs de la Grande Coalition, lorsque le pouvoir strictement personnel – c'est-à-dire contractuel ou encore populiste – de l'Empereur des Français, ne manquera pas d'accompagner dans la tombe la disparition physique de son titulaire⁵⁸.

56 Cf. Bruno Berthier, « Autorité ou autoritarisme centrifuge? Joseph de Maistre ou l'analyse politique urticante d'un complexe institutionnel paradoxal d'États de Savoie au crépuscule de leur vénérable histoire », *Pouvoirs et territoires dans les États de Savoie*, PRIDAES, Serre Éditeur, Nice, 2010, pp. 27-49.

57 Cf. Henri Welschinger, « Joseph de Maistre et Napoléon », *Revue des Deux Mondes*, LXXXIV année, Sixième période, t. XIX, 1914, pp. 602-638.

58 Cf. Joseph de Maistre, « Mémoire à consulter sur l'état présent de l'Europe avec quelques réflexions particulières sur l'Italie. Saint-Pétersbourg janvier 1804 », *Œuvres complètes*, t. IX, *Correspondance*, op. cit., pp. 125-155 (le même texte, ainsi que celui d'une *Analyse du mémoire écrit au mois de janvier 1804 sur l'état de l'Europe*, peuvent également être consultés dans les manuscrits autographes de Joseph de Maistre déposées aux Archives Départementales de la Savoie : ADS 2J41, 1 vol. relié, in fol., pag. multiple, ms, 57 p. et 10 p.) ; Albert Blanc, *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, t. I, « Mémoire sur la situation et les intérêts de S. M. le roi de Sardaigne à cette époque. Saint-Pétersbourg, 17/29 décembre 1812 », pp. 272-300. Sur la question italienne, consulter aussi Nicomede Bianchi, *La maison de Savoie et l'Autriche. Documents inédits extraits de la correspondance diplomatique du comte Joseph de Maistre*, Turin, 1859, 35 p. Pour une présentation de l'économie générale de tous ces mémoires maistriens insistants, sur fond de résurgence de "l'esprit italien", quant à l'avenir du nord de la Péninsule sous la tutelle de la Maison de Savoie, se reporter à Joseph Mandoul, *Un homme d'État italien. Joseph de Maistre et la politique de la Maison de Savoie*, op. cit., pp. 171-176 et pp. 238-263.

À l'ouverture des négociations de Paris puis de Vienne, en 1814 et 1815⁵⁹, l'insistance du Comte de Maistre se fait même plus pressante encore, pour le plus grand agacement d'un monarque paternaliste bientôt affublé par la populace de l'assassin quolibet de Roi des Marmottes, revenu dans une liesse de courte durée siéger symboliquement dans le palais de ses ancêtres, comme si rien ne s'était passé en sa bonne ville de Turin dans l'intervalle d'un long sommeil hivernal. L'ambassadeur sarde à Saint-Pétersbourg enrage. Puisque le nouveau Pouvoir autrichien revendique le Milanais et la Vénétie où il fait cependant plus que jamais figure de puissance étrangère d'occupation, n'est-ce pas à la Maison de Savoie légitimée par une implantation trois fois séculaire en Piémont, maintenant assimilée par les opinions publiques à une dynastie authentiquement italienne, de fédérer toutes les populations septentrionales de la Péninsule sous la protection tutélaire d'un trône traditionnel⁶⁰ ? Heureuse alliance de la modernité et de la tradition, à l'en croire, selon le modèle de réformes par ailleurs opérées sans heurts, par petites touches aussi successives que régulières, chères à tous les conservateurs éclairés désireux de préserver la pureté des principes politiques immuables en amont des adaptations nécessaires, purement structurelles, de l'appareil d'État. Car la prose diplomatique de cette période souligne l'indéniable pragmatisme d'un Joseph de Maistre militant avec fougue lors de la Restauration, pour la mise en chantier urgente des mêmes réformes d'envergure de la technostructure du régime sarde que préconisait déjà le « jeune homme » de 1785, parfaitement incompris de son royal destinataire, dans l'*Éloge* [trop méconnu] de Victor-Amédée III. À la condition formelle qu'il ne soit pas touché aux piliers traditionnels d'une couronne limitée par le contre-pouvoir d'un appareil judiciaire nanti de prérogatives politiques et le média protecteur d'ordres constitués en lieu et place d'une représentation nationale numériquement égalitaire au sein d'une assemblée populaire sujette à tous les dangereux frissons de l'opinion, ne s'aventure-t-il pas à suggérer à son prince, lui le prétendu doctrinaire inflexible du *Principe générateur des constitutions*, la concession d'une charte décalquée sur le modèle français⁶¹ ? N'ose-t-il pas conseiller ouvertement, lui le Savoyard indécrottable, le *Francese* des mauvaises langues attachées à sa perte dans les bureaux turinois du Contrôle général, dès avant la Révolution, la cession à la France de sa petite patrie de Savoie temporairement démembrée par le

59 Sur ce point des enjeux géopolitiques d'une délicate reconstitution des États de Savoie – agrandis de la Ligurie – par les conférences internationales de 1814-1815, voir par exemple la notice de Victor Monnier, « Traités de 1814-1816 », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010. Dictionnaire historique de l'Annexion*, (Christian Sorrel et Paul Guichonnet éd., avec la collaboration de Victor Monnier et Bruno Berthier), Les Savoisiennes, La Fontaine de Siloé, Montmélian, 2009, 725 p. + CCCXII p. de planches illustrées, pp. 146-150.

60 Cf. Bruno Berthier, « Autorité ou autoritarisme centrifuge ? [...] », *op. cit.*, pp. 38-44.

61 *Ibid.*, pp. 44-49.

premier Traité de Paris du 30 mai 1814, contre l'échange d'accroissements territoriaux padans⁶² ?

Ces recommandations évidemment non suivies d'effets, contribuent à brouiller toujours un peu plus, missive après missive, l'image de vieillard atrabilaire que l'on se fait dorénavant dans l'entourage royal, à Turin, du vieux diplomate en poste à Saint-Petersbourg⁶³. Iconoclastes, paradoxalement beaucoup trop souples pour un cabinet ivre de restauration intégrale, elles compliquent la fin de carrière du serviteur zélé de la cause royale, en définitive maintes fois sous-estimé dans sa pertinence réformatrice, des prémices jusqu'au terme de fonctions exercées avec constance, une vie durant, au profit exclusif de la Maison de Savoie. Puis, inexorablement, matériau diplomatique éminemment périssable dans leur finalité pratique d'instruction des gouvernants, ces précieux rapports, ces nombreux avis si souvent prémonitoires, soudain révélateurs au détour d'une page de correspondance d'apparence anodine d'une finesse flagrante d'analyse de la situation géopolitique présente, sombrent dans l'oubli des dépôts d'archives turinois de la Secrétairerie d'État aux Affaires extérieures. Quoi de plus logique ? La péremption rapide des documents de ce type ne représente-t-elle pas de tout temps une règle implacable ? Mais en l'espèce l'ordre immuable des choses est contredit moins d'un demi-siècle après leur archivage, du fait des agissements d'un aventurier libéral fort inspiré d'exhumer opportunément le contenu hier sulfureux de ces vieux papiers, afin de briller auprès de l'actuel titulaire haut en couleurs du portefeuille des Affaires étrangères, le Comte Camillo Benso di Cavour⁶⁴, d'un Royaume de Sardaigne prêt à opérer sa mue

62 À l'instar de tous les Savoyards de l'époque de la Révolution et de l'Empire, Joseph de Maistre ne peut se résoudre à l'idée d'un démembrement de cette petite patrie laborieusement forgée au gré d'une histoire alpine complexe : « Pauvre Savoie, sire ! comme cet antique héritage est traité ! Au moins, si elle n'était pas divisée, en pleurant son ancien maître elle aurait la consolation de conserver son intégrité ; mais cette division de l'indivisible est insupportable. » ; Joseph de Maistre cité par Albert Blanc, « Saint-Petersbourg, 16 juillet 1814 », *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, t. I, p. 376-377. Mieux vaut alors, dans son esprit, consentir à son rattachement à la France contre la reconnaissance d'avantages padans, qu'accepter toute forme d'atteinte à l'intégrité d'une « malheureuse nation de 400 000 hommes, une par la langue, une par la religion, une par le caractère, une par l'habitude invétérée, une enfin par les limites naturelles », Joseph de Maistre cité par Albert Blanc, « Saint-Petersbourg, 10/22 août 1814 », *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, t. II, p. 8.

63 « On m'a mandé plus d'une fois qu'à Turin et même qu'à Paris, il a été dit qu'à la suite d'une grande maladie que j'avais faite, l'esprit m'avait totalement baissé [...] Souvent je disais en riant : bientôt on écrira au Roi que je suis apoplectique, mais je vois que mes protecteurs ont mieux aimé dire radoteur. Si jamais je le suis, Votre Excellence, qui lit mes lettres, en sera avertie la première » ; Joseph de Maistre, lettre du 21 janvier (2 février) 1815, *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, t. II, p. 45-46.

64 Pour une biographie synthétique du Comte de Cavour, voir par exemple Jean-Yves Frétygné, « Cavour Camillo (Camillo Benso, comte de Cavour), 1810-1861 », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 183-187.

en Royaume d'Italie. Divine surprise en effet pour l'intrigant désargenté, en mal de protecteur dans la carrière politique. Les remarques vitriolées de son aîné chambérien ne semblent pas avoir subi l'usure irrémédiable des ans. Mieux, dans le climat politique des années 1850 tout aussi délétère à Turin que celui des années 1814-1821, elles viennent offrir une prestigieuse caution morale à l'infléchissement de la politique étrangère d'inspiration mazzinienne initiée par la dynastie depuis 1848 et la promulgation libérale du *Statuto costituzionale* par un Charles-Albert de Savoie Carignan nostalgique de sa jeunesse de *carbonaro* romantique.

La caution maistrienne aussi tardive qu'inattendue du Risorgimento et de l'Unità italiana

Sujet fidèle de sa Majesté le Roi de Sardaigne, Joseph de Maistre revendique malgré tout sa qualité première de Savoyard. C'est-à-dire de sujet francophone au sein d'un complexe politique marqué par un plurilinguisme officiel résultant de l'expansion transalpine de l'aire politique d'influence de la Maison de Savoie hors de son berceau territorial historique du Comté, puis du Duché éponyme. Dans une structure institutionnelle à ce titre toujours d'inspiration médiévale, même à l'époque des Lumières, il n'a ainsi appris à parler et à écrire l'Italien, le moyen d'expression ordinaire de l'Administration outre-monts – soit le dialecte toscan du Dante par opposition au langage vernaculaire du Piémont – qu'au moment de rejoindre Turin pour y suivre ses études de droit auprès de l'Université Royale⁶⁵. Est-il meilleur symbole d'une ligne de fracture de plus en plus nette entre les populations *di qua e di la dei monti*, au sein d'un Royaume de Sardaigne artificiellement reconstitué par les acteurs du Congrès de Vienne dans son agencement territorial si peu en adéquation, avant 1861, avec l'obsession nationale dominante dans l'Europe du XIX^e siècle ? L'épopée italienne du *Risorgimento*⁶⁶ lui est donc parfaitement étrangère, sur le strict plan affectif, au contraire d'un Vittorio Alfieri par exemple, l'autre gloire littéraire contemporaine de l'auteur des *Considérations sur la France* dans les États de Savoie. Et s'il y consent, faisant contre mauvaise fortune bon cœur conformément au dicton populaire, ce n'est que par souhait de sauver la Couronne de Savoie, lors de la mise en place du Concert des Puissances, à l'abdication de Napoléon I^{er}. Fort d'un pressentiment dont il se confie parfois, dès avant la Restauration, que les provinces occidentales du Royaume de Sardaigne deviendraient tôt ou tard définitivement française, pour le Comté de Nice, et française ou le cas échéant suisse, pour un Duché

65 Cf. Bruno Berthier, « Réflexion sur les États de Savoie ou propédeutique politique d'un jeune magistrat savoyard », *op. cit.*, pp. 69-81.

66 Cf. Jean-Yves Frétygné, « Risorgimento », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 135-138 ; pour une approche plus développée de ce mouvement multiforme indissociable de l'*Unità italiana*, voir par exemple Paul Guichonnet, *L'Unité Italienne*, PUF, Que sais-je ?, n° 942, Paris, 1961, 128 p. (cf. notamment, pour une tentative de définition, pp. 5-10).

de Savoie en faveur duquel il s'ingénie à ménager, depuis 1795, l'alternative d'une porte d'entrée dans la Confédération helvétique⁶⁷.

Mais le sens des mots, sous sa plume, doit être appréhendé avec précaution par ses lecteurs d'aujourd'hui désireux d'entendre la portée véritable de sa pensée et, en l'occurrence, de ses spéculations géopolitiques prospectives dans un environnement international alors sans grands liens avec son contexte actuel. S'il se conforme à la raison, dans le seul intérêt dynastique de ses princes, en acquiesçant à la présentation des mérites du mouvement national italien loué aux accents romantiques de Manzoni et consorts, il ne peut par contre imaginer un seul instant son extension à toute la Péninsule. Dans son esprit, comme il en sera d'ailleurs longtemps le cas dans celui d'un Cavour ou d'un Rattazzi⁶⁸ avant la précipitation des événements insurrectionnels de l'hiver 1860 dans les duchés de Parme, de Modène et de Toscane ou dans les Légations pontificales de Romagne, l'unité italienne demeure une affaire essentiellement padane, débordant tout au plus en direction de Pise et de Florence de manière limitée à travers l'Apennin septentrional. Puisqu'il ne saurait évidemment être question pour le néo-papiste apôtre de la hiérocrairie romaine traditionnelle, de justifier la moindre atteinte à l'intégrité politique des États pontificaux ou à celle du royaume méridional des Deux-Siciles, à ses yeux tout aussi légitime confié à la prestigieuse branche napolitaine des Bourbons d'Espagne⁶⁹.

En natif des Alpes il n' imagine de ce fait qu'un ensemble territorial subalpin axé sur le Pô, conforme à un univers mental pétri de représentations séculaires conservant à sa chère Maison de Savoie le bénéfice exclusif de cette position de portier du massif à l'origine de son ascension politique. Considérations

67 Cf. Robert Triomphe, « Mémoire sur l'union de la Savoie à la Suisse [...] », *op. cit.*, pp. 207-228 : « Il sent que la Savoie [de 1795] ne peut pas revenir à son ancien maître. Ni la France révolutionnaire, toujours puissante, ni les grandes puissances coalisées, cupides ou égoïstes, ne sont intéressées [...] Entre le manque de réalisme de Turin, qui ne peut se résigner à la situation, et le fait accompli de l'occupation française, Maistre cherche une troisième voie pour son pays, la voie de la troisième frontière savoyarde, la voie Suisse. Pourquoi ne pas substituer à la doctrine de l'unité des deux côtés des Alpes, celle de l'unité des deux rives du Léman ? » ; *loc. cit.*, p. 214 et 226.

68 L'avocat Urbano Rattazzi est malgré Cavour, auquel tout l'oppose sur le plan politique comme sur le plan humain, l'une des figures incontournables des différents gouvernements sardes de la décennie 1850-1860. Il devient bientôt l'un des acteurs politiques majeurs du jeune Royaume d'Italie – plusieurs fois Président du Conseil et de la Chambre des députés – à la mort de son éternel rival Piémontais. Pour une notice biographique simplifiée, consulter Christian Sorrel, « Rattazzi Urbano. 1808-1873 », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 292-293.

69 L'essai *Du Pape* doit-il être compris comme la proposition pratique et opérante par le Joseph de Maistre de la maturité d'un modèle de gouvernement de l'Italie forgé par l'histoire, en réponse à sa déception face aux demi mesures politiques, notamment italiennes, arrêtées par les Puissances du Congrès de Vienne ? Sur ce point, voir par exemple l'analyse de Joseph Mandoul, *Un homme d'État italien. Joseph de Maistre et la politique de la Maison de Savoie*, *op. cit.*, pp. 253-255 et 296-299.

stratégiques en accord avec ses principes théoriques de respect de la stabilité des trônes légitimés par l'Histoire et parfaitement réalistes, sur le plan concret de leur possible mise en œuvre, mais que d'astucieux propagandistes d'une *Unità italiana* comprise à la façon extensive de Giuseppe Garibaldi, n'hésiteront pas à revendiquer, après en avoir gommé les restrictions de taille, pour offrir une illustre caution littéraire supplémentaire à l'entreprise de libération nationale en cours. Dans la confusion politique interne d'États de Savoie aux jours comptés sous leur forme ancestrale, Joseph de Maistre le diplomate, reconnaissance tardive et paradoxale de la part de Turin, devient l'un des faire valoir éphémère d'ambitieux acteurs libéraux de la création du Royaume d'Italie sous l'égide de feu les rois de Sardaigne, avant de s'effacer à nouveau, une fois l'ouvrage accompli, derrière l'univoque renommée d'un prophète du seul passé.

Le déroutant imbroglio politique des États de Savoie à la veille de leur disparition

En 1848, dans une Europe à la forte odeur de poudre à canon, Charles-Albert de Savoie Carignan, ancien *carbonaro* libéral, comploteur malheureux de 1821⁷⁰, roi de Sardaigne depuis 1831 à l'extinction de la branche aînée de sa famille par la mort de son cousin germain Charles-Félix, concède à ses sujets une constitution inspirée de la charte française de 1830 afin d'établir dans ses possessions un régime parlementaire bicaméral de facture classique⁷¹. En Piémont la révolution industrielle bat son plein et la cité de Gênes annexée au Royaume sarde à l'occasion des conventions diplomatiques de 1814-1815 – le port en eaux profondes commode d'accès qui manquait jusqu'alors cruellement au décollage économique de Turin – favorise la prospérité de l'ensemble des provinces italiennes de terre ferme des États de Savoie. Or la démocratisation du régime, conjuguée avec l'essor conjoint en Piémont et en Ligurie d'une bourgeoisie des affaires numériquement conséquente et dynamique, accélère l'indifférence grandissante entre les sujets globalement francophones des contrées occidentales d'outre-monts et leurs compatriotes subalpins de tradition italienne notoire, Niçois et Valdôtains mis à part, en marge de cette présentation schématique de l'antagonisme linguistique et culturel sensible entre les populations du royaume implantées sur chaque bassin versant de la ligne alpine de partage des eaux⁷². L'éclatement du fragile

70 À ce sujet, se reporter à l'ouvrage devenu classique de Charles-Albert Costa de Beauregard, *Prologue d'un règne. La jeunesse du Roi Charles-Albert*, Plon, Paris, 1889, VII + 365 p. ; sur l'épisode de la Révolution manquée de 1821 et du rôle joué à cette occasion par le Prince de Carignan, futur Roi de Sardaigne, cf. pp. 77-103.

71 Cf. les notices synthétiques rédigées par Olivier Vernier, « Statuto albertino », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 142-144 ; Paul Guichonnet, « Révolution de 1848 », pp. 131-134.

72 Sur tous ces points, voir la synthèse de Paul Guichonnet, « Piémont (évolution) », *ibid.*, pp. 103-111.

équilibre territorial menace en effet chaque jour davantage, à une époque de cristallisation des sensibilités nationales où les représentants élus de chacune des deux chambres du Parlement détiennent maintenant la prérogative légale d'y faire aisément remonter les récriminations de leurs électeurs à l'encontre de toute attitude turinoise jugée partielle à leur égard, par opposition à la prétendue bienveillance accordée aux administrés des autres provinces. L'éternel antagonisme déjà déploré en son temps par un Joseph de Maistre lassé de l'inepte « batonocratie »⁷³ aveuglément exercée en Savoie par les « majors de place piémontais »⁷⁴ perdure, mal compris par les populations locales et plus que jamais entretenu par le maintien vexatoire du principe de la désignation des cadres administratifs provinciaux parmi un personnel quasi systématiquement issu des confins opposés du Royaume.

La longue cohabitation teintée d'ignorance réciproque plus encore que d'un réel ressentiment entre toutes les collectivités humaines campées sur chacun des deux versants alpins du complexe institutionnel continental s'achève insensiblement dans l'acceptation progressive par l'opinion commune des sujets occidentaux, du caractère inéluctable de la séparation. La prise de conscience s'accélère même dans toutes les couches de la société au ponant des Alpes, sans guère d'exceptions hormis celle de la vieille aristocratie légitimiste et de la petite troupe des activistes libéraux hostiles à l'autoritarisme du Second Empire français, lorsqu'en vertu des circonvolutions de sa politique extérieure le gouvernement turinois envoie les conscrits de ces contrées accompagner le gros de l'armée sarde engagée dans l'improbable Guerre de Crimée, bien loin de leurs préoccupations quotidiennes, faire de 1854 à 1856, le coup de feu devant les murs de Sébastopol⁷⁵. En l'espèce, ce sacrifice exotique de trop nombreux jeunes compatriotes échappe à l'entendement des Savoyards et

73 La formule, tirée d'une lettre au Baron Vignet des Étoles est devenue céléberrime : « Si ce beau gouvernement, qui est la mort de la monarchie, se rétablit, je dirai ce que j'ai toujours dit : "obéissez" ; j'excuserai les excès les plus scandaleux sur le ton le plus filial ; mais si, par hasard, la monarchie se rétablissait, séparée de la batonocratie, j'espère que vous me permettrez d'être content. Je ne déteste nullement les Piémontais, je sais ce qu'ils valent : mais je préfère ma nation [savoyarde], du moins le peuple. » ; Joseph de Maistre, « A M. le Baron Vignet des Étoles. Lausanne, 9 décembre 1793 », *Ceuvres complètes de J. De Maistre*, t. IX, *Correspondance*, op. cit., p. 58-59. De manière plus large, sur ce thème, se reporter par exemple à François Vermale, « Joseph de Maistre contre le militarisme piémontais », *Notes sur Joseph de Maistre inconnu*, Librairie Perrin M. Dardel successeur, Chambéry, 1921, pp. 47-61.

74 Cité par Albert Blanc : « Dans une province qui intéresse sensiblement votre Majesté [le duché de Savoie], il a été dit, il n'y a pas longtemps, ces propres paroles : donnez-nous à qui vous voudrez, même au Sophi de Perse, mais délivrez-nous des majors [ou commandants] de place piémontais [placés dans chaque chef-lieu d'importance sous les ordres du gouverneur militaire établi, avec des pouvoirs de police étendus, dans chaque province du royaume] », *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de J. de Maistre*, p. 8.

75 Cf. Hubert Eyriès, « Guerre de Crimée (1854-1856) », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 81-83.

des Niçois. Ainsi que l'avait prophétisé le Comte de Maistre à son prince lors de la Restauration, le malaise s'insinue dans l'esprit de la majorité de ces ressortissants regardant avec d'autant plus d'insistance vers la France qu'ils ne sont toujours reliés au Piémont que par de scabreuses routes de haute montagne trop souvent coupées par les neiges de la mauvaise saison. Certes Cavour a-t-il initié de manière emblématique avec le percement du tunnel ferroviaire du Fréjus, sous le Mont-Cenis, le seul équipement moderne susceptible d'assouplir cette contrainte géographique. Mais évidemment sans conséquence sur le désenclavement des rivages azuréens, le chantier démarre avec peine, en 1857, pour ne s'achever qu'en 1871⁷⁶.

Curieusement pourtant les populations de Nice et de Savoie, lassées par l'économie de guerre et le poids des réquisitions variées d'hommes et de subsides, s'étaient montrées relativement empressées, en 1814, de retrouver leur prince après une parenthèse intermédiaire de vingt-deux années agitées d'assimilation à la vie française⁷⁷. Joyeuses, dans l'espérance d'une paix enfin retrouvée en Europe, les retrouvailles s'achèvent cependant très rapidement dans une ambiance consternante de fête populaire inaboutie, au grand désespoir de Monsieur le Régent de la Grande Chancellerie, devenu amer dans la capitale turinoise des années 1817-1821 à force de dresser le sévère constat du caractère contreproductif de la mise en place par Victor-Emmanuel I^{er} d'un régime policier, centralisateur et tatillon, rapidement dénigré par une populace dépitée sous la désignation irrévérencieuse de régime du *Buon Governo*⁷⁸. Conformément aux prédictions du plénipotentiaire sarde à Saint-Pétersbourg, l'essai de reconstitution à l'identique par les Puissances du Congrès de Vienne du complexe politique transalpin autrefois patiemment assemblé par la Maison de Savoie, ne peut qu'échouer. De fait, déjà lancinant depuis un quart de siècle environ, le retournement général de l'opinion se fait irrésistible à l'ouest des Alpes, peu après 1848. Exacerbé par l'évolution idéologique d'un gouvernement turinois maintenant libéral, affichant ouvertement l'expression d'un idéal politique laïc que condamnent violemment les notables locaux, majoritairement conservateurs et toujours prompts à susciter la sourde opposition à ce programme de la masse des villageois sans grande conscience politique, dans des vallées demeurées profondément rurales⁷⁹.

76 Cf. Jean-Paul Guérin, « Transports », *ibid.*, pp. 150-152 et « Fréjus (Tunnel du) », *loc. cit.*, pp. 585-586.

77 Pour un exposé relativement détaillé des ambiguïtés de la Restauration dans le duché de Savoie, voir Joseph Tardy, *La Savoie de 1814 à 1860*, A. Perrin Libraire-éditeur, Chambéry, 1896, pp. 43-85.

78 Cf. Bruno Berthier, « Buon governo », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 35-38.

79 Sur ce thème, cf. les brèves synthèses de Yves Bruley, « Politique des nationalités », *ibid.*, pp. 430-434 ; Jean-Yves Frétygné, « Unité italienne », *loc. cit.*, pp. 470-475 ; Paul Guichonnet, « opinions publiques. 2 – Piémont », *loc. cit.*, pp. 413-415. Voir aussi Paul Guichonnet, *Histoire de l'Annexion de la Savoie à la France*, *op. cit.*, pp. 61-81. Pour une étude d'envergure sur cette période et la préparation des esprits dans le duché de Savoie,

La volte-face, peu commune, a de quoi surprendre l'observateur actuel peu averti de l'histoire complexe des États de Savoie et innocemment dérouter par l'apparence d'une telle contradiction. Lors de la Restauration, seuls les agioteurs et les rares nostalgiques de l'Empire gagnés aux idées nouvelles s'avouent en effet favorables au maintien de l'ordre français issu de la législation révolutionnaire et impériale dans le cours de leurs affaires, forts des garanties énoncées en ce sens par le préambule de la charte octroyée le 4 juin 1814 par un Louis XVIII soucieux d'apaisement⁸⁰. Face à eux, dans les provinces fraîchement reconstituées du Duché de Savoie et du Comté de Nice, la masse des conservateurs catholiques issus de l'aristocratie et de la vieille bourgeoisie confondue, envisage au contraire avec soulagement le retour à l'ordre ancien promis avec véhémence par Victor-Emmanuel I^{er}, en dépit des mises en garde inaudibles par le grand public d'un certain Joseph de Maistre, marginalisé dans la dénonciation en haut lieu d'une lourde faute politique malgré son impuissance à en éviter la commission⁸¹. Puis, au milieu du siècle, les rapports de force globalement figés près de quarante ans plus tôt, s'inversent soudain à Paris comme à Turin. En raison de la libéralisation du régime sarde, ce sont les conservateurs passés dans les rangs d'une opposition parlementaire virulente à l'encontre des mesures anticléricales préconisées par le gouvernement piémontais, qui envisagent bientôt un rapprochement de raison avec la France du Second Empire, désormais animée d'un mouvement rigoureusement opposé de renforcement de l'autorité monarchique et de défense formelle des prérogatives de l'Église au sein des institutions publiques⁸².

Situation inédite, à Paris Napoléon III éprouve le besoin de gagner l'indispensable soutien du parti catholique à son pouvoir personnel originellement souillé par le coup de force du 2 décembre 1851, à l'heure exacte où, à l'ouest alpin du Royaume de Sardaigne et par opposition aux élites rurales traditionnelles, une frange de la petite bourgeoisie des bourgades commerçantes et une part importante de la jeunesse cultivée issue en plus

consulter Sylvain Milbach, *Entre Piémont et France: la Savoie déroutée. 1848-1858*, Université de Savoie, Chambéry, 2008, 302 p.

80 Cf. Franck Roubeau, « Révolution et Empire (héritages et mémoire) », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 126-130.

81 « Dès 1804, J. de Maistre avait établi en principe que le retour du roi à Turin devrait être suivi d'une amnistie: il faudrait, d'après lui, s'efforcer de faire disparaître les haines et les causes de haines. [...] Si une partie de la nation a suivi le mouvement révolutionnaire, "c'est la crainte, c'est la vanité" [lettre du 22 juillet/3 août 1804] qui l'ont fait paraître infidèle. » Voir aussi la [lettre du 29 avril/1^{er} mai 1804, également reproduite en partie par Albert Blanc, *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de J. de Maistre*, p. 368].

82 Pour une approche rapide de la sourde opposition de la Savoie, bastion alpin du catholicisme romain aux portes de Genève, la Rome calviniste, à la montée de l'anticléricalisme ouvertement affiché par le gouvernement turinois à compter de 1848, se reporter à Christian Sorrel, « Anticléricalisme », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 30-32 et « Clergé catholique et Annexion », pp. 340-344; Robert Soldo, « Catholicisme », pp. 38-43.

grand nombre qu'hier de l'université, ouverte au contact de l'affluence cosmopolite des visiteurs étrangers dans les villégiatures de la Côte d'Azur, des villes d'eau ou de la proximité des glaciers alpins⁸³, fait depuis peu campagne – au demeurant sans grand succès d'estime – en faveur des projets turinois d'accroissement territorial en Italie d'un royaume appelé, dans leurs souhaits les plus sincères, à devenir l'une des terres européennes d'élection du libéralisme parlementaire. Aussi, lorsqu'au cours de l'entrevue secrète de Plombières-les-Bains, à l'été 1858, Cavour négocie avec l'Empereur des Français la cession des provinces de Nice et de Savoie à la France, contre l'aide militaire qui seule permettra de bouter les Autrichiens hors du nord de la Péninsule, ces clivages partisans se radicalisent en options irréductibles au sein de la population des régions concernées⁸⁴. Le sort en est jeté. Même si le Ministre des Affaires étrangères et Président du Conseil sarde, déçu du précoce désengagement français consécutif à l'armistice séparé de Villafranca, un temps retiré des affaires, essaye de jouer sur tous les plans, au début de 1860, une fois acquis le principe d'une consultation populaire des Niçois et des Savoyards, afin de rendre la monnaie de sa pièce à son fantasque interlocuteur, s'efforçant jusqu'au bout de regagner l'opinion du Comté de Nice pour tenter de conserver au moins *Nizza la Bella* dans le giron de la Maison de Savoie⁸⁵.

Quel rapport réel tout ceci entretient-il en définitive avec Joseph de Maistre le diplomate, nonobstant les nombreuses pages rédigées pour l'instruction de son prince, un demi-siècle au préalable, de Lausanne à Saint-Pétersbourg, où il esquisse parfois assez clairement un tel dénouement pour le Royaume de Sardaigne, au prix de l'abandon de sa petite patrie savoyarde à la Grande Nation ? C'est pourtant dans cette situation politique tendue de l'*Unità italiana* que sort de l'ombre une correspondance diplomatique jamais considérée par son auteur comme un pan de l'œuvre littéraire construite en marge de ses activités professionnelles de grand commis de l'État sarde et trop peu digne d'intérêt spéculatif, assurément, pour mériter un jour

83 Cf. Cécile Bogey, « Représentations littéraires de la Savoie », *ibid.*, pp. 120-123 ; Jean-Paul Guérin, « Tourisme », *loc. cit.*, pp. 144-146.

84 En résumé de toutes ces péripéties du processus de l'Annexion de Nice et de la Savoie à la France, contre l'aide militaire française en Italie du Nord, consulter également : Yves Bruley, « Entrevue de Plombières (21 juillet 1858) », *ibid.*, pp. 357-359 et « France (Diplomatie) », *loc. cit.*, pp. 372-378 ; Paul Guichonnet, « Piémont (Diplomatie) », *loc. cit.*, pp. 420-424. Se reporter également à Paul Guichonnet, *Histoire de l'Annexion de la Savoie à la France*, *op. cit.*, pp. 82-96.

85 Cf. de même Hubert Heyriès, « Guerre de 1859 », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 390-393, « Magenta (Bataille de) », *loc. cit.*, pp. 396-397, « Solferino - San Martino (Bataille de) », *loc. cit.*, pp. 452-453 et « Villafranca (Armistice et traité) », *loc. cit.*, pp. 475-476 ; Christian Sorrel, « Manifestation anti-séparatiste de Chambéry (29 janvier 1860) », *loc. cit.*, pp. 397-399 ; Paul Guichonnet, « Plébiscite (22 et 23 avril 1860) », *loc. cit.*, pp. 424-430 ; Olivier Vernier, « Comté de Nice », *loc. cit.*, pp. 345-349 et « Traité de Turin (24 mars 1860) », *loc. cit.*, pp. 463-467. Pour de plus amples développements, voir Paul Guichonnet, *Histoire de l'Annexion de la Savoie à la France*, *op. cit.*, pp. 97-263.

la consécration d'une publication. La Providence si chère à la rhétorique maistrienne en a décidé autrement en permettant à un aventurier chambérien ambitieux et passablement désargenté de s'identifier à un prestigieux modèle de compatriote pour, devenu l'un de ses premiers biographes, se faire opportunément remarquer à Paris par François Buloz, autre Savoyard fameux, et gagner par ce moyen détourné l'estime de Cavour, à Turin, afin de lancer sa propre carrière dans la diplomatie.

Joseph de Maistre faire-valoir prestigieux des acteurs libéraux de l'Unità italiana

Contrairement à ce qu'affirme Jean Zaganariis, abusé par la dédicace des deux volumes d'extraits de la correspondance diplomatique maistrienne⁸⁶ contemporaine de la Restauration et compilés par Albert Blanc entre 1860 et 1861, (relayant en outre, avec la mention de la qualité professionnelle initiale d'avocat de ce dernier, une seconde erreur tout aussi fréquente⁸⁷), ce n'est en rien le gouvernement sarde et encore moins Cavour en personne qui lance le jeune chambérien, récent docteur en droit de l'Université de Turin, sur les traces de son illustre devancier, par le moyen d'une commande officielle⁸⁸. Fils d'un pharmacien très tôt disparu, pressé de réussir au service de l'État sans avoir à gravir un à un, laborieusement et faute de relations, tous les échelons d'une morne carrière d'auxiliaire ordinaire de justice pour prétendre ensuite à de plus hautes fonctions publiques hors de son duché natal, enfin parvenu à l'âge mûr, il se pique d'admiration pour le modèle local de grand personnage incarné à ses yeux par un Joseph de Maistre dont il aimerait volontiers imiter la trajectoire dans l'univers des Lettres, voire dans le grand monde

86 « Un hommage doit être rendu ici aux personnes à qui revient, en réalité, le mérite de cette publication. Entreprise avec l'adhésion de M. le Comte de Cavour, elle a été favorisée par M. le Commandeur Castelli, directeur général des Archives générales du Royaume de Sardaigne, et aidée par les soins de M. le Chevalier Combetti, directeur chef de division à ces mêmes archives. Si, comme il me semble, elle intéresse la philosophie et la littérature contemporaines, si, de plus, elle aide à comprendre les origines des mémorables événements qui s'accomplissent aujourd'hui dans notre patrie, l'honneur en appartient aux dispositions libérales avec lesquelles on seconde, à Turin, ces sortes de recherches »; Albert Blanc, *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, t. I, pp. VII-VIII.

87 Cf. Paul Guichonnet, l'un des historiens – de surcroît savoyard – de l'Annexion: « le jeune avocat Albert Blanc », *Histoire de l'Annexion de la Savoie à la France*, p. 176.

88 « Cette réhabilitation de la pensée maistrienne ne peut être dissociée du fait que ce soit un avocat natif de Chambéry qui avait entrepris ce travail de publication [...] Les papiers publiés dans ces recueils appartenaient aux fonds d'archives des autorités de Cavour, qui veillaient scrupuleusement aux commentaires accompagnant leur entrée dans la sphère publique. Il serait naïf de considérer que ces documents avaient été édités à des fins de pure érudition [...] Dans une note précédant l'introduction de son livre, A. Blanc remercie les autorités de Cavour de l'avoir chargé de cette publication »; Jean Zaganariis, *Spectres contre révolutionnaires*, p. 51; cette mention de « l'avocat saint-simonien de Chambéry », (*loc. cit.*, p. 49), se fait en réalité récurrente sur une dizaine de pages, voir pp. 49-60.

de la diplomatie et de l'intimité du pouvoir politique⁸⁹. Sur les conseils de quel mentor entreprend-il au sortir de l'Université, la rédaction d'une étude biographique fouillée pour tenter de révéler en pleine lumière, en 1858, la figure alors parfaitement méconnue du diplomate à l'analyse géopolitique limpide occultée par celle du polémiste providentialiste vitupérant ? Le jeune intrigant savoyard, franc-maçon novice aux sympathies saint-simoniennes notoires, s'est montré précautionneusement muet sur ce point, une fois devenu le respectable Baron Blanc. Et le mystère demeure donc entier. Mais, inventeur inspiré ou génial usurpateur de l'intuition d'un tiers, peu importe. Le personnage dégagé des documents diplomatiques conservés à l'*Archivio di Stato di Torino* tranche singulièrement avec celui du doctrinaire de la Contre-Révolution annexé en France par la mouvance traditionaliste de la droite cléricale.

À rebours des poncifs maistriens déjà solidement établis, il extrait de ces documents d'ambassade un diplomate d'une remarquable souplesse, le cas échéant ouvert, lui le Chambérien francophone et francophile, à une aventure italienne pour la Maison de Savoie. À l'encontre de l'assassine formule ressassée par Barbey d'Aurévilly et Lamartine⁹⁰, il brosse le portrait d'un véritable prophète de la scène diplomatique. Mais d'un prophète logiquement tourné vers l'avenir qui, s'il avait été réellement écouté par son prince, cinquante ans plus tôt, lui aurait permis de s'affirmer dans l'Europe de la Restauration de manière bien plus nette que celle, somme toute modeste, qui lui est accordée avec une pointe de condescendance dans le Concert des Puissances, par les négociateurs du Traité de Vienne. Attention ! Rien dans ces papiers ne permet pour autant de faire accroire à l'idée d'un Joseph de Maistre diplomate vaguement libéral à l'entendement du XIX^e siècle, partisan en son temps d'un régime parlementaire de bon aloi. Les rapports diplomatiques du Ministre plénipotentiaire ne contredisent d'ailleurs jamais le bien fondé des modèles traditionnels de souveraineté légitimés dans ses traités théoriques. En l'occurrence peu importe que ce soit effectivement un gouvernement de sensibilité libérale qui, à Turin, dans un environnement institutionnel devenu parlementaire, instrumentalise un demi-siècle après sa formulation l'exposé de cette option italienne. La simple mise en perspective des propos maistriens avec l'accession au trône de la branche

89 Pour une notice biographique succincte, cf. Christian Sorrel, « Blanc Albert (1835-1904) », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 174-176. Pour plus de détails, et notamment des références bibliographiques supplémentaires, se reporter à Christian Sorrel, *La Savoie, la France, l'Italie. Lettres d'Albert Blanc à François Buloz (1858-1861)*, Sociétés - Religions - Politiques, n° 3, Université de Savoie, Chambéry, 2006, pp. 7-20.

90 « Ainsi, rien de plus vrai, en un sens, que ce mot d'Homme du Passé appliqué à Joseph de Maistre. », Jules Barbey d'Aurevilly, *Les prophètes du passé*, Louis Hervé Éditeur, Paris, 1851, p. 22-23 ; Alphonse de Lamartine, « XLIII^e Entretien. Vie et œuvre du comte de Maistre. 2^e partie », *Cours familier de littérature*, Chez l'Auteur, Paris, 1859, t. VIII, pp. 75-80.

cadette de la dynastie, indépendamment de toute considération relative à l'équilibre interne des pouvoirs dans le schéma général de l'appareil régalien du Royaume de Sardaigne, fournit une caution morale de taille à la stratégie diplomatique offensive adoptée par Charles-Albert, en 1848-1849, puis par Victor-Emmanuel II⁹¹ à sa suite. Albert Blanc y ajoute également l'astucieux moyen, par la présentation d'un Joseph de Maistre génie incompris, héros romantique par excellence, de montrer à l'Europe des nations combien le petit royaume sarde, matrice d'aussi larges esprits, peut être sereinement appelé à jouir, en toute légitimité, d'un grand destin.

Cependant, attaché à réparer une injustice en réhabilitant de la sorte le souvenir de son compatriote – qui ose encore se réclamer de Joseph de Maistre, dans les États de Savoie de 1860, avant ses travaux? – il n'omet surtout pas de besogner au premier chef, sans en faire mine, à sa propre gloire littéraire. Riche du prestige de son sujet d'étude, il s'efforce ainsi d'approcher avec François Buloz⁹² l'un des grands faiseurs de réputations, bonnes ou mauvaises, dans le milieu contemporain des Lettres francophones. Emigré en France depuis la fin de la seconde décennie du siècle, tout en demeurant profondément Savoyard de cœur à l'instar de Maistre et de son biographe⁹³, le redouté directeur de la *Revue des Deux Mondes* revient tous les ans au pays natal, fortune faite, dans son domaine de la banlieue chambérienne de Ronjoux d'où, libéral affiché et ami personnel d'un Cavour rencontré à l'époque de la jeunesse, en Savoie du Nord, il poursuit entre deux mondanités estivales une correspondance suivie avec ce dernier. La voie se révèle tortueuse. Pour accéder à Turin, pour intéresser enfin ce Comte de Cavour qui n'a pas daigné prêter attention au jeune homme avide de gloire et de reconnaissance lorsqu'il lui a été furtivement présenté, à l'occasion d'une réception, il faut fatalement en passer par Paris, *via* l'improbable bourgade savoyarde de la Motte-Servolex⁹⁴. Albert Blanc l'a bien compris et son plan, intelligemment

91 Pour une brève notice biographique révélatrice du renouvellement récent de l'historiographie à l'endroit d'un personnage certes fantasque, mais ayant joué un rôle personnel aussi patent que trop longtemps négligé dans le processus d'élaboration des valeurs de la nouvelle nation italienne, cf. Jean-Yves Frétygné, «Victor-Emmanuel II (1820-1878)», *La Savoie et l'Europe. 1860-2010. Dictionnaire historique*, pp. 318-321.

92 Cf. par exemple les notices biographiques succinctes proposées par Christian Sorrel, «Buloz François (1804-1877)», *ibid.*, pp. 181-182 et «Buloz François», *Dictionnaire religieux de la France contemporaine. 8 - La Savoie, op. cit.*, pp. 96-97.

93 Sous sa direction depuis 1831, la *Revue des Deux Mondes* est ainsi symboliquement imprimée sur un papier produit par la papeterie de Leysse dans les environs immédiats de Chambéry. Soit par la famille de Forest avec laquelle cousine en ligne maternelle directe un certain Albert Blanc! Cf. Christian Sorrel, «Buloz François (1804-1877)», *ibid.*, p. 181 et *La Savoie, la France, l'Italie. Lettres d'Albert Blanc à François Buloz (1858-1861), op. cit.*, p. 9.

94 «Le séjour de Buloz en Savoie [en son domaine de Ronjoux, sur la commune de la Motte-Servolex] durant l'été 1858 est l'occasion d'une rencontre avec Blanc qu'il veut convaincre de le rejoindre à Paris, avec l'accord de Cavour obtenu par l'intermédiaire

mûri malgré son impatience à le voir donner plus tôt de significatifs résultats, lors d'un printemps et d'un été 1859 de doutes récurrents quant à son avenir immédiat⁹⁵, fonctionne néanmoins conformément à ses machiavéliques prévisions. La rédaction des *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de Joseph de Maistre* impressionne en effet favorablement Buloz auquel l'impétrant n'a pas manqué d'offrir l'un des mille cinq cents exemplaires de la première édition, au cours de l'année précédente⁹⁶. Non content de l'aider à approcher l'éditeur Lévy pour la publication dans de bonnes conditions financières des deux volumes de la correspondance diplomatique de Maistre à Saint-Petersbourg, dont le matériau est prêt, son nouveau protecteur l'engage en qualité de collaborateur occasionnel et l'envoie sans retard à Turin, après avoir pris soin de le présenter en personne à Cavour et de l'introduire dans les cercles de la haute société, lui confiant la tâche d'y rendre compte pour le public français de l'état de l'opinion dans la capitale piémontaise du Royaume sarde au cours de ces mois décisifs de l'accélération du processus irréversible de l'Unité italienne.

Car la *Revue des Deux Mondes* prend fait et cause, dans cette période d'intenses négociations diplomatiques liées à la cession de Nice et de la Savoie à la France, pour le maintien de ces provinces alpines dans le ressort du Royaume de Sardaigne. Après lui avoir commandé deux articles en bonne et

de Nigra, chargé de missions de confiance dans la capitale [où il devient officiellement ambassadeur d'Italie après 1861] », *ibid.*, p. 10. Sur ce point, voir aussi Jacques Lovie, « Buloz et l'Italie : quelques lettres inédites d'Albert Blanc (1858-1861) », *Revue de Savoie*, X^e année, n° 4, Chambéry, 1957, pp. 261-270.

95 Après un démarrage tonitruant, le cours de sa carrière semble se ralentir au cours du printemps de 1859, pour le plus grand tourment d'un jeune homme pressé de réussir, soucieux à l'idée de manquer les formidables opportunités qui s'ouvrent au gré de l'aventure hors norme de la création *quasi ex nihilo* d'une nation et d'un appareil d'État italien. Des semaines durant, il se morfond dans son statut provisoire de correspondant officieux, à ce titre écarté par exemple du théâtre prestigieux d'opérations militaires toujours stimulantes, sous toutes les latitudes et à toutes les époques, pour tous les idéalistes de sa trempe, avides de gloire et impatientes d'en découdre sur la grande scène du monde. Cf. Christian Sorrel, *La Savoie, la France, l'Italie. Lettres d'Albert Blanc à François Buloz (1858-1861)*, *op. cit.*, p. 13-14.

96 La seconde édition – au même nombre d'exemplaires – prend d'ailleurs en compte des corrections directement suggérées par François Buloz : « Monsieur, J'apprends avec chagrin que mon chargé d'affaires [...] pressé probablement par l'imprimerie, ne vous a pas porté le volume où vous aviez eu la bonté de me promettre quelques corrections crayonnées. Ces barbares de la Librairie nouvelle [...] m'ont donc annoncé cette réimpression avec trois jours d'avance, sans délai de grâce et j'ai dû leur envoyer un exemplaire corrigé à la hâte [...] Je ne puis vous dire combien j'ai été fâché que cette édition, heureusement de 1500 seulement, parût avec des fautes que vous auriez effacées. Du moins ai-je corrigé ce dont vous m'aviez averti, et rayé le chapitre sur l'Autriche qui était hors de saison. Je pense du reste arriver à temps pour faire encore passer sous vos yeux une bonne partie du livre » ; lettre d'Albert Blanc à François Buloz, datée du 8 novembre 1858, reproduite par Christian Sorrel, *ibid.*, p. 22.

due forme⁹⁷, François Buloz encourage par exemple un Albert Blanc empressé de le satisfaire, à publier sous son nom, lors de l'automne de l'année 1859, le réquisitoire de circonstance par lui composé à l'encontre du principe de l'Annexion, intitulé *La Savoie et la monarchie constitutionnelle*⁹⁸. Laquelle plaquette éditée à compte d'auteur, à défaut de peser sur le cours des événements et de parvenir à contrarier le développement dans les contrées concernées d'une pugnace propagande profrançaise, à l'approche des consultations populaires niçoise des 15 et 16 avril 1860 et savoyarde des 22 et 23 avril suivant, initiées par le traité de Turin du 24 mars précédent, le fait enfin remarquer favorablement en Piémont par un Cavour temporairement retiré des affaires, mais poursuivant dans l'ombre ses intrigues de tous les instants en faveur de la grande œuvre en cours⁹⁹. Aussitôt revenu à la Présidence du Conseil, le 16 janvier 1860, celui-ci l'envoie d'ailleurs en Savoie prendre la direction d'un Comité d'Initiative Patriotique évidemment hostile à l'Annexion, avant de le nommer secrétaire de l'ambassade de Sardaigne à Paris, à l'issue de la

97 Albert Blanc, « De la monarchie représentative en Italie – I. Le Roi Charles-Albert et le Comte César Balbo », *Revue des Deux Mondes*, XXIX^e année, t. XIX, Imprimerie de J. Clayé, Paris, Livraison du 1^{er} janvier 1859, pp. 167-199 ; « De la monarchie représentative en Italie – II. César Balbo et la papauté libérale », *ibid.*, t. XX, Livraison du 1^{er} janvier 1859, pp. 68-104.

98 Albert Blanc, *La Savoie et la monarchie constitutionnelle*, Baudet, Chambéry, 1859, 110 p. Si François Buloz ne semble pas être à l'initiative de cette brochure de combat diffusée à moins d'un millier d'exemplaires à l'encontre des plaquettes de propagande pro française qui fleurissent dans le duché depuis l'été 1859, il enjoint par contre vivement son auteur à s'exposer davantage pour en revendiquer la paternité : « Je m'étais trompé, Monsieur, c'est réparé maintenant. Dans deux jours cela paraîtra avec ma signature. Il y a seulement quelques exemplaires non signés dans les États [de Savoie] ; aussitôt que les autres seront prêts, j'en enverrai partout pour que mon nom figure à tous les étalages. Pas un n'ira à l'étranger sans que mon nom ne figure sur la couverture » ; lettre d'Albert Blanc à François Buloz, datée d'octobre 1859 sans plus de précisions, reproduite par Christian Sorrel, *La Savoie, la France, l'Italie. Lettres d'Albert Blanc à François Buloz (1858-1861)*, *op. cit.*, p. 89. Cf. également Christian Sorrel, « Brochures de propagande (1859-1860) », *La Savoie et l'Europe. 1860-2010*, pp. 334-340.

99 Désireux de s'attacher de fidèles obligés, Urbano Rattazzi, l'éternel concurrent de Cavour et temporairement son successeur à la présidence du Conseil depuis la tonitruante démission de ce dernier à la suite de la signature de l'armistice franco-autrichien séparé de Villafranca, le 8 juillet 1859, le récompense d'ailleurs sans tarder de la croix de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare. Soit la plus prestigieuse distinction officielle susceptible d'être décernée aux sujets méritants du Royaume de Sardaigne : « Monsieur Rattazzi est dévoré du désir de se faire des amis, dit-on [...] Peut-être cette avalanche assez ridicule de décorations est-elle une suite assez maladroite du besoin de se faire des partisans personnels ; mais ce qui explique et doit excuser ces sottises, c'est qu'il ne connaît pas les hommes qu'il veut honorer. [Blanc est en effet allé rendre visite à Cavour en son domicile turinois, à Noël 1859, pour lui renouveler formellement son allégeance et ses offres de service, malgré son retrait momentané des affaires] », lettre d'Albert Blanc à François Buloz, datée de décembre 1859 sans plus de précisions, reproduite par Christian Sorrel, *La Savoie, la France, l'Italie. Lettres d'Albert Blanc à François Buloz (1858-1861)*, *op. cit.*, p. 102.

proclamation sans surprise du résultat des deux plébiscites susmentionnés. La carrière de l'heureux biographe de Joseph de Maistre décolle véritablement. Pris dans le tourbillon incessant des affaires, il conserve néanmoins assez de lucidité pour comprendre la nécessité pressante de consolider durablement sa position informelle de conseiller dévoué, encore fragile dans l'entourage interlope de son nouveau bienfaiteur¹⁰⁰. Dans ce but autant que pour asseoir définitivement sa renommée d'intellectuel au sein du microcosme mondain de Turin, au moment crucial de l'achèvement de la première phase du processus de l'Unité italienne par le soulèvement des dernières provinces autrichiennes de la Plaine padane, il accélère alors fin 1860 la publication en deux volumes d'une correspondance diplomatique maistrienne bruissante de considérations sur le destin italien de la Maison de Savoie, évidemment apte à venir légitimer l'action énergique de Cavour, malgré la date déjà lointaine de sa composition, de 1811 à 1817.

Accaparé par l'ampleur de ses nouvelles fonctions et l'entretien opiniâtre – juste retour des choses envers celui auquel il doit tout – d'un culte pompeux au père officieux de la nouvelle nation italienne, ce Papa Camillo trop tôt disparu, le 6 juin 1861, pour avoir pu contempler le résultat de son acharnement d'une décennie¹⁰¹, Albert Blanc se consacre tout entier à son ascension politique. Après avoir opté pour la nationalité sarde, lors du rattachement de sa province natale à la France, il devient immédiatement à sa création, en mars 1861, l'un des plus prestigieux sujets du Royaume d'Italie. Dans l'intervalle, plus ingrat que désinvolte, il a bien sûr pris soin de rompre assez brutalement avec un Buloz devenu inutile voire dangereux à la poursuite de ses intérêts, en le pressant de continuer à jouer l'indicateur des menus potins de cour italiens au profit des lecteurs français d'une revue parisienne¹⁰². En cette seconde moitié

100 « Blanc garde deux fers au feu et cherche à s'excuser auprès de Buloz, mais après les doutes de l'été [1859], il mise surtout sur la faveur de Cavour, qui reste l'homme fort du Piémont » ; *ibid.*, p. 16. De manière générale, cf. sur ce point *loc. cit.*, pp. 15-18.

101 Isacco Artom et Albert Blanc, *Œuvre parlementaire du comte de Cavour*, traduite et annotée par I. Artom et Albert Blanc, J. Hezel, Paris, 1862, pp. VI-VII : « L'un des auteurs de ce travail [Artom, déjà proche collaborateur de Cavour dès l'entame de la décennie 1850, devient même son secrétaire particulier à la suite de Costantino Nigra, en 1858] a retracé, dans les premières pages du livre, des souvenirs qui lui sont chers. L'un et l'autre, dans des notices placées en tête des discours, ont essayé de dessiner les traits principaux des situations où ces discours furent prononcés. Ils se sont gardés rigoureusement de toute prédilection dans leurs jugements, sachant que les citoyens éminents veulent des historiens et non des panégyristes. [...] Leur but n'a pas été seulement d'honorer la mémoire du ministre sous la direction duquel ils ont eu l'honneur de servir leur pays ; ils ont voulu aussi rappeler combien le mouvement italien, dès l'origine de la période présente, a été juste, noble et fécond en présages heureux pour le reste du monde. Le vœu qu'ils forment, c'est que ce livre témoigne de la grandeur d'une nation autant que de la grandeur d'un homme ».

102 Il lui reproche d'avoir publié des extraits de certaines de ses lettres dans lesquelles étaient évoquées « des tierces personnes [notamment le Chambérien Parent] dont [...]il croyait] pouvoir parler en sûreté ». Ce à quoi Buloz répond sèchement, le 15 juin 1865, depuis sa

du Siècle des nationalités, *a fortiori* dans ce récent royaume où, selon le mot fameux du Marquis d'Azeglio, il convient maintenant de « faire des Italiens » de toute urgence¹⁰³, aucun candidat à la reconnaissance officielle de la patrie ne se relèverait de l'accusation assassine d'agir en réalité à la solde d'un parti de l'étranger dans l'exercice de ses fonctions. Dès 1869 le voilà Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères. De 1870 à 1881 il exerce les fonctions d'ambassadeur du Royaume d'Italie à Madrid, Bruxelles, Washington puis Munich. De retours précipités à Rome en départs lointains, ses pérégrinations diplomatiques deviennent incessantes, sur fond de crispation de la situation géopolitique internationale. Puis, distingué du titre de baron, il accède enfin au portefeuille des Affaires étrangères en 1893 sans plus trouver le temps – ou le goût? – de revenir à ses premières activités de biographe... de revenir avec Joseph de Maistre, à ce compatriote indirectement placé à l'origine de sa fulgurante ascension sociale¹⁰⁴.

Il apparaît trop évident aujourd'hui, avec un peu de distance vis-à-vis de ces « mémorables événements »¹⁰⁵, qu'Albert Blanc s'est ingénié à instrumentaliser à sa convenance, parfois au-delà du raisonnable sinon de l'irréprochable honnêteté intellectuelle, la correspondance diplomatique de son sujet. Militant engagé il se montre désireux, en marge de la fourniture d'une prestigieuse caution à la politique italienne résolue du gouvernement de Turin depuis 1848, de faire également comprendre à ses éventuels lecteurs savoyards combien le plus illustre d'entre eux, au moment de l'époque intermédiaire de

villégiature de Ronjoux, en guise de rupture de toute relation avec son ancien protégé: « il ne faut pas une grande pénétration pour percer le prétendu sentiment dont vous voudriez vous parer. Aussi, quant à mes lettres, qui ne sont pas plus confidentielles que les vôtres, vous pouvez vous en servir: elles montreront ce que je suis, ce que j'ai été pour vous [...] mais vous me permettrez de clore ici toute correspondance. Recevez mes salutations », Christian Sorrel, *La Savoie, la France, l'Italie. Lettres d'Albert Blanc à François Buloz (1858-1861)*, op. cit., p. 18. Ces deux billets de 1865, acquis isolément par les Archives départementales de la Savoie – ADS 1 J 323 – sont en effet très partiellement reproduits dans l'introduction au texte commenté, objet de l'ouvrage susmentionné, de vingt-huit missives adressées de 1858 à 1861 par Albert Blanc à François Buloz.

103 « *Abbiamo fatto l'Italia. Ora si tratta di fare gli Italiani* ». La tradition s'obstine à attribuer la fameuse réplique à Massimo d'Azeglio, alors qu'elle semble au contraire avoir été forgée ultérieurement par Ferdinando Martini, écrivain et homme politique de la Belle Époque, par une extrapolation très approximative de la formule de portée sensiblement différente effectivement couchée sur le papier par le vieil idéologue du *Risorgimento* à la veille de sa disparition, cf. Massimo Taparelli D'Azeglio, *I miei ricordi*, (a cura di Alberto M. Ghisalberti), Einaudi, I Milleni, Torino, 1971, p. 5.

104 En se mariant en 1878 à New York, avec une riche héritière de colons irlandais installés à Cuba en la personne de Nathalia Terry, Albert Blanc fonde une famille dont les quatre enfants, bientôt dispersés sur les deux rives de l'Atlantique, s'allient à de grandes lignées de la vieille aristocratie européenne. À ce sujet voir Monique Dacquin, « Il y a cent ans mourait le baron Blanc », *Présence savoisienne*, n° 117-118, Cercle de l'Annonciade, 2004, pp. 14-16, et n° 119-120, 2005, pp. 19-21.

105 Albert Blanc, *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, op. cit., p. VIII.

la Révolution et de l'Empire où s'était déjà posée la question de l'avenir de leur contrée natale, avait choisi avec l'honneur de la fidélité à son prince, une voie politique n'aboutissant pas nécessairement en une impasse. La présentation tendancieuse d'un Joseph de Maistre éminemment moderne, parfaitement compatible avec la démocratie parlementaire et constitutionnelle, lui permet en outre de lancer à la face du monde et à l'encontre du sens commun alors répandu par l'imagerie des petits ramoneurs, des montreurs de marmottes ou encore du crétin des Alpes, que tout ne relève pas obligatoirement, dans la Savoie du XIX^e siècle malmenée par les remous de la grande histoire européenne des nations, d'un conformisme des idées proche de l'arriération mentale prédéterminée.

Ce faisant, il revient à l'aventurier libéral le mérite d'avoir le premier tenté d'assouplir le portrait outré du Joseph de Maistre confisqué par ses admirateurs catholiques ultras et, peut-être plus encore, d'avoir tenté de le replacer dans son environnement institutionnel véritable pour espérer parvenir à rendre compte de la signification exacte de son parcours professionnel comme du mobile profond de ses engagements au service de la Maison de Savoie. Même si ses successeurs chambériens, François Descostes en tête souvent plus hagiographe que rigoureux biographe, il est vrai dans un tout autre contexte à la veille du premier conflit mondial et à l'apogée républicaine du patriotisme tricolore, ne poursuivent pas l'analyse de ce Maistre avisé, de ce diplomate souple, de ce penseur cosmopolite, au profit de celle peu crédible de nos jours du « Français inconscient »¹⁰⁶ ou de cet admirateur de Paris « à la manière de ceux qui, n'en étant pas, mettent leur coquetterie à paraître plus parisiens que les Parisiens »¹⁰⁷. Au contraire des Savoyards de 1860, vierges de toute identité nationale sabaudo-sarde dans un Royaume de Sardaigne étanche à toute idéologie de ce type, leurs ayants droit de la Belle Époque se sont parfaitement fondus dans l'idéal de la Grande Nation avec d'autant plus de fougue qu'il leur faut fournir des gages solides d'une totale assimilation et lever dans l'esprit de leurs nouveaux compatriotes toute forme de doute quant au caractère sincère de leur récente naturalisation. À l'opposé d'Albert Blanc, futur dignitaire du Royaume d'Italie naturellement enclin à faire de Joseph de Maistre un Italien de raison, François Descostes, malheureux candidat à la députation, chantre inlassable des bienfaits de l'Annexion de la Savoie à la France, chef du mouvement des catholiques savoyards fraîchement ralliés à la République laïque, veut voir la préfiguration d'une âme française dans son héros savoyard. Chacun, par conséquent, ne met en valeur dans l'argumentaire maistrien que ce qu'il est venu y chercher en guise de justification à ses propres arguments électoralistes.

106 François Descostes, *Joseph de Maistre avant la Révolution*, op. cit., t. I, p. 185.

107 René Doumic (pseudonyme de Victor Galbert?), « Les premières années de Joseph de Maistre », *Revue des Deux Mondes*, LXV année, t. 131, Livraison du 15 septembre 1895, p. 444.

De tels attermoiements posent le problème de la réception de l'œuvre jusque dans le petit milieu local de sa genèse, support matériel forcément daté, comme de la récupération de son auteur dans ce microcosme en qualité de marqueur d'une fierté collective soumise à rude épreuve par les remous de l'Histoire européenne des nations. La gageure s'avère toutefois séduisante, en la période symbolique d'ouverture des inévitables commémorations du cent cinquantième anniversaire de la consécration de l'Italie moderne et du rattachement induit du Comté de Nice et du Duché de Savoie à la France, de redécouvrir avec l'un des témoins et acteurs privilégiés des péripéties de l'Unité italienne, brûlante actualité maistrienne contre toute attente, un profil du personnage accaparé par ses activités diplomatiques concrètes sans vraie commune mesure avec celui du causeur de salon invétéré, philosophe et théoricien politique hautain peu à peu sclérosé par la Postérité. Sans qu'il soit pour autant obligatoire de souscrire à toutes les conclusions outrées qu'en tire Albert Blanc, entre 1858 et 1861, force est cependant de reconnaître à son évocation de ce Joseph de Maistre tout déroutant soit-il pour un lectorat peu instruit, à sa décharge, de la chronique tumultueuse de sa petite patrie alpine, le mérite de s'approcher au plus juste d'une forme assez vraisemblable de la fuyante vérité biographique. D'accord avec Jean Zaganiaris, dont les présents développements ne visent qu'à préciser le propos sur cet aspect sans doute anecdotique d'une des lectures néanmoins parmi les plus paradoxales de l'œuvre de l'écrivain savoyard, et pour qui « l'important n'est pas tant de proposer une lecture juste de Joseph de Maistre, mais juste d'essayer de comprendre de quelle façon cet auteur a été interprété et utilisé avant de devenir un précurseur des doctrines totalitaires »¹⁰⁸.

108 Jean Zaganiaris, *Spectres contre révolutionnaires*, op. cit., p. 281.

À l'initiative commune de l'Institut d'études supérieures en sciences humaines et sociales de l'Université de Moscou, de l'Académie des sciences de Russie et du Centre des Études maistriennes de l'Université de Savoie, un colloque international s'est tenu à Moscou les 19 et 20 juin 2009 sur le thème « Joseph de Maistre, penseur de son temps et du nôtre », réunissant des chercheurs de Russie, de France, de Belgique et de Grande-Bretagne, venus mesurer l'actualité de l'écrivain savoisien, à partir de lectures empruntant à l'anthropologie, à la sociologie, à l'histoire, au droit ou à la littérature.

Le colloque, dont nous reproduisons ici les actes (une publication conjointe des textes en langue russe est également prévue pour 2013), se proposait donc d'explorer à la lumière de l'histoire passée et présente les lignes de force intellectuelles qui composent la figure aussi imposante que problématique du comte Joseph de Maistre. À cette fin, plusieurs approches étaient possibles : par la biographie d'abord, qui voit le diplomate exilé à Saint-Petersbourg confronter, l'un des tout premiers Européens en cela, les idées occidentales avec la tradition russe ; à travers le contexte ensuite, qui replace la pensée en son époque ; via l'actualité aussi, par laquelle l'œuvre du chambérien apparaît comme une source possible de réflexions parfois éloignées de son conservatisme contre-révolutionnaire.

Enfin, ce colloque entendait montrer comment et dans quelle mesure au juste la pensée de Joseph de Maistre annonce, et même préfigure, certains enjeux conceptuels ou mentaux de notre modernité la plus contemporaine. Or, vivante et actuelle, paradoxalement actuelle, la vision maistrienne du monde l'est dans la mesure où elle privilégie, davantage qu'on n'a voulu le voir jusqu'ici, un discours du fonctionnement immanent des êtres et des choses, du lien social, de l'histoire ou de l'idéologie, et cela hors des récits de légitimation politiques, philosophiques ou religieux (que Lyotard appellerait les « grands récits »). Aussi, souligner la modernité de cette pensée, c'est montrer à quel point certaines de ses réflexions, sur la violence, la guerre, le pouvoir, l'autorité, l'idéologie, le préjugé (ou la croyance, dans sa face positive), l'œuvre (d'art ou de pensée), la langue, l'auteur ou l'écrivain notamment, restent, aujourd'hui encore, et plus que jamais, de circonstance.

20 €



9 782919 732081

ISBN: 978-2-919732-08-1
ISSN: 0184-7015